



# Compte rendu de réunion publique

---

14 mai 2024

Les retombées économiques pour le territoire

Servant



PROJET DE MINE  
DE LITHIUM  
DANS L'ALLIER

ORGANISÉ PAR



<b>SALLE/ADRESSE :</b>	Salle des fêtes / Servant
<b>PARTICIPANTS :</b>	220 participants dans la salle et 50 personnes sur Youtube
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	18h08 à 21h49

**Commission nationale du débat public (CNDP) :**

M.	Mathias BOURRISSOUX	CNDP
Mme	Claire BOUTELOUP	CNDP
Mme	Dominique SIMON	CNDP

**Intervenants :**

M.	Nicolas RIGAUD	AURA Entreprises Allier
M.	Frédéric LAPORTE	Maire, président de Montluçon Communauté
M.	Laurent DUMAS	Président de la communauté de communes Pays de Saint-Eloy
Mme	Véronique POUZADOUX	Présidente de la communauté de communes Sioule Limagne
M.	Christopher HEYMANN	Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys
M.	Loïc CHENAL	Imerys
M.	Gad ROHRLICH	Imerys
M.	Fabrice FREBOURG	Imerys
M.	Florent LEVAVASSEUR	UTOPIES
Mme	Anne-Sophie THIERY	UTOPIES
M.	Olivier PETIOT	DDT, Préfecture Allier

## RESUME DE LA REUNION

Cette réunion, consacrée aux retombées économiques du projet sur le territoire, s'est déroulée le mardi 14 mai à Servant et était retransmise en direct sur Youtube.

Cette réunion était structurée autour de trois grandes séquences : une sur les enjeux de **développement territorial**, une sur les questions relatives à **l'emploi** et une sur les **retombées fiscales**. A la suite de ces présentations, un temps d'échanges et de questions générales sur le projet a eu lieu, qui a permis de mettre en lumière les avis et interrogations du public.

La séquence 1 était structurée autour de 4 interventions :

- Une présentation de **Nicolas Rigaud**, membre de **l'Agence Régionale de Développement Economique de l'Allier**, qui a dressé un panorama démographique et social, puis est revenu sur les enjeux territoriaux et la situation de l'emploi. La présentation s'est conclue sur les perspectives envisageables pour le territoire avec le projet Emili.
- Une intervention de **Frédéric Laporte, Maire-président de Montluçon Communauté**, pour qui le projet d'Imerys représente une opportunité intéressante pour redynamiser l'Allier et renforcer l'attractivité du territoire.
- Une prise de parole de **Laurent Dumas, Président de la communauté de communes Pays de Saint-Eloy**, qui a partagé le regard du territoire voisin de l'Allier et précisé que les décisions se discutaient aujourd'hui davantage au niveau national et européen.
- Une intervention de **Véronique Pouzadoux, Présidente de la Communauté de commune Sioule Limagne**, qui a partagé son intérêt pour le projet d'Imerys qui permettrait de faire de l'Allier un territoire de référence en matière de filière industrielle et minière.

Un temps d'échange avec les participant.e.s a ensuite eu lieu. Le public a demandé que les **élu.e.s du territoire fortement opposé.e.s au projet** soient invité.e.s au débat, mais aussi que des précisions soient apportées sur les **raisons du déclin démographique de l'Allier**, en prenant en compte notamment des **départs lié au projet de mine de lithium**.

La question des **transports** a été plusieurs fois évoquée : il a par exemple été suggéré **qu'Imerys participe au financement** de la rénovation des infrastructures ferroviaires.

Enfin, des précisions sur les **emplois indirects générés** par le projet ont été demandées et des **inquiétudes sur des prélèvements potentiels de la Sioule** ont été exprimées.

Les séquences 2 et 3 était structurée autour de 2 interventions :

- Une intervention de **Christopher Heyman, Directeur du projet chez Imerys**, qui a pu rappeler l'intérêt du projet pour le territoire. **Loïc Chenal, responsable des opérations chez Imerys** a précisé les types de métiers recherchés et réaffirmé la volonté d'Imerys de recruter localement, en fonction des compétences disponibles sur le territoire.
- Cette séquence s'est conclue par la présentation du cabinet de conseil **UTOPIES**, qui a pu répondre aux différentes interpellations du public depuis le lancement du débat sur la méthode utilisée pour comptabiliser les emplois directs et indirects générés par le projet.

En réaction, le public a posé des questions sur **les engagements d'Imerys en matière de pérennité des emplois à l'issue des 25 années d'exploitation**, sur les **grilles de salaire**, sur la **politique d'inclusion** en matière de recrutement, sur les potentiels **partenariats** entre Imerys et les communes pour favoriser le **recrutement local**. Le public a aussi demandé qu'Imerys garantisse que le lithium produit en Allier alimente en priorité la filière française de production de batteries électriques. Enfin, l'éthique du projet a été questionnée, en lien avec les emplois hors France générés par l'exploitation du lithium.

## COMPTE-RENDU INTEGRAL DE LA REUNION

### M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Messieurs dames, bonsoir. Merci d'être venus nombreuses et nombreux ce soir pour cette réunion. Je vous demanderai de progressivement bien vouloir vous asseoir. Il reste quelques places libres, notamment sur le bord de salle à gauche en rentrant, dans l'aile. Le temps que la salle puisse être prête, je vous propose que nous découvriions, en trois petites minutes, la vidéo de présentation du débat public pour celles et ceux qui ne l'auraient jamais vue, qui rejoignent le débat ce soir et qui auront donc de manière très synthétique, une petite idée de ce qu'est ce débat public. Je vous propose en régie de lancer la vidéo. Merci.

*Diffusion d'un film.*

### M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

De manière très synthétique, voici présenté ce qu'est un débat public et les modalités sur lesquelles il s'appuie. La Commission particulière du débat public que je représente ce soir en tant que président est justement chargée de mettre en œuvre toutes ces modalités, c'est-à-dire d'animer le débat durant les quatre mois. Pour cela, il faut être nombreux, comme vous l'imaginez. Nous sommes une équipe de cinq personnes. Sont à mes côtés aujourd'hui Claire BOUTELOUP et Dominique SIMON, qui sont membres de cette équipe qui prépare, organise les rencontres et anime le débat tout au long de ces quatre mois, accompagnés bien sûr par une équipe de secrétariat général qui est en charge au quotidien des charges afférentes à ce débat public puisque c'est assez lourd en organisation. Monsieur le Maire, sans transition, merci de nous accueillir ce soir dans cette belle salle que nous avons copieusement remplie. Je vois qu'il reste encore des places, même si nous sommes nombreux. Je vous cède la parole pour le traditionnel mot d'accueil.

### M. Sylvain DURIN – Maire de Servant

Merci de me laisser la parole pour ce mot d'accueil républicain. Bonsoir à tous. Je vais saluer les nombreux élus sans les nommer, vous saluer, vous, la Commission nationale du débat public, saluer la société Imerys et vous tous, Mesdames et Messieurs. Je suis très heureux et ravi de vous accueillir pour ce débat, moment essentiel pour nous tous. Très rapidement, la commune de Servant comprend 560 habitants sur 2 600 hectares qui partent de la vallée de la Sioule jusqu'aux portes de l'Allier, aux portes d'Echassières dont nous sommes limitrophes avec la commune. Servant est identifiée pour son plan d'eau et par sa course « L'Infernale » début juin. Je ne vais pas être plus long. Je vous souhaite des débats fructueux. Merci.

### M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci à vous. Merci pour votre accueil, ce soir. Le déroulé de la réunion va vous être présenté assez rapidement. Rappeler déjà dans quelle séquence du débat public, nous en sommes. Nous en sommes donc à mi-débat, pour ainsi dire. En tout cas, cela fait deux mois maintenant que nous avons lancé les premières rencontres depuis Moulins, le 12 mars. Nous avons passé une phase de lancement où nous avons abordé les différents sites. Cela a permis de parler du projet dans ses différentes composantes. Ensuite, sur avril notamment, nous avons eu un certain nombre de réunions qui nous ont permis de prendre un peu de recul par rapport à des sujets et thématiques importants qui posent le décor du projet de mine, mais qui le précèdent. Ce sont des enjeux de souveraineté, d'indépendance, d'industrialisation et de transition aussi que questionne directement le débat et dont nous avons déjà parlé. Nous commençons de nouveau depuis quelques semaines, après Saint-Pourçain le 22 avril, une tournée sur ce territoire sud Allier visant à approfondir un certain nombre de thématiques.

Nous avons déjà parlé environnement et nous continuerions d'ailleurs de le faire très rapidement puisqu'il y aura, à Vichy, le 30 mai, une réunion spécifique sur l'enjeu de l'eau qui vient en continuité de la première réunion sur l'environnement. Aujourd'hui, nous allons parler de la question du développement local, celle qui est positionnée sur les séquenceurs autour de ce sujet qui est « Les retombées pour le territoire ».

Ce soir, nous allons donc questionner ce sujet des retombées pour le territoire. C'est un sujet qui est apparu très tôt dans le débat public, puisque dès les premières réunions, et en particulier à Gannat, la question des emplois tels qu'il était présenté par Imerys a été beaucoup questionné. Nous voulions en savoir plus sur ce sujet, savoir comment étaient quantifiés les emplois directs, quelles étaient les retombées indirectes également, s'il y avait une méthodologie pertinente qui permettait justement d'avoir des données chiffrées sur ces sujets-là. Nous avons donc finalement repris rendez-vous pour pouvoir parler de tout cela aujourd'hui, mais c'était insuffisant puisque le sujet déborde pour le seul questionnement autour des emplois. Progressivement, d'autres sujets sont apparus. Nous avons noté des interpellations portant sur la compatibilité d'un tel projet avec les objectifs touristiques qui peuvent être développés à l'échelle départementale ou à des échelles intercommunales ou communales.

Nous avons globalement parlé aussi des enjeux de développement des territoires, à la fois pour des petites communes rurales comme peut l'être Servant, mais aussi pour d'autres communes comme Montluçon qui ont un passé industriel plus significatif. Nous avons finalement parlé de la vision qui pouvait être portée à moyen et long terme du développement de ces territoires. Nous avons questionné la stratégie qui était portée par les collectivités pour asseoir ce développement local avec ce que cela implique comme recherche à la fois d'équilibre et de réponse aux besoins du territoire et aux aspirations des habitants.

Aujourd'hui, nous sommes donc dans l'idée d'élargir un peu la focale. Certes, nous allons parler des sujets sur lesquels vous attendez des réponses depuis longue date. Les emplois en font partie, dont la question des retombées fiscales aussi. Par ailleurs, nous allons aussi essayer d'aborder cela sous un angle un peu plus large, en entendant notamment les collectivités, puisqu'avec les acteurs du territoire, elles ont leur mot à dire sur ces sujets, et vous les avez d'ailleurs souvent sollicitées. Nous avons donc fait un travail de mobilisation des collectivités.

Sur ce premier temps des enjeux de développement territorial, nous avons 1h15 pour avoir, à partir d'un premier panorama rapide, des dynamiques socioéconomiques du territoire sud Allier, une expression des collectivités territoriales sur les enjeux de développement et pas uniquement sur leur positionnement vis-à-vis du projet. Cela est important par rapport à cette idée d'avoir une focale un petit peu décalée. Nous aurons un temps assez long d'échanges avec la salle avant de pouvoir entendre Imerys et son prestataire UTOPIES sur le sujet des emplois tel que cela avait été demandé. Nous aurons, là aussi, de nouveau un temps d'échange questions-réponses. Ensuite, nous aurons un focus pas très long parce qu'il est spécifique, mais il est nécessaire sur les retombées fiscales. Nous élargirons d'ailleurs un peu à la question des autres mesures d'accompagnements qui pourraient être prises dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet industriel tel que celui-ci.

À la fin, nous gardons une dernière partie pour éventuellement traiter les questions d'ordre général sur le projet, parce qu'il se trouve qu'il y a certainement peut-être parmi vous, dans la salle, des personnes qui sont un peu néophytes du débat et qui ont aussi des questions de fond à poser sur le projet par rapport au site et par rapport au procédé. Sans attendre, je vais d'ailleurs le demander, comme nous le faisons habituellement à travers quelques petites questions. Cela va permettre

de savoir qui est présent ce soir et quelles sont ces nouvelles personnes à introduire dans le débat.

Qui, pour la première fois, est présente ce soir sur ce débat public pour échanger autour du projet ? Levez bien la main. Cela permet de se faire une idée. D'accord. Vous rentrez par une porte un peu détournée qui est celle d'une thématique spécifique, « Retombées territoriales », mais qui, vous allez voir, permet de questionner quand même beaucoup de sujets assez différents. Il y aura aussi les visions des collectivités. Je pense que cela intéressera tout le monde. Pour autant, si vous avez des questions générales sur le projet, n'hésitez pas à les poser. Nous irons, sur les vingt dernières minutes précisément, vous apporter des réponses. Nous solliciterons Imerys pour que l'on puisse quand même vous apporter ces éléments de cadrage et de connaissance que vous demandez certainement. Je demanderais aussi aux collectivités locales si elles peuvent lever la main pour que nous puissions identifier combien de personnes dans la salle représente des communes, le département, les intercommunalités ou alors les acteurs socioéconomiques du territoire et les associations. Très bien. Les citoyens et habitants du territoire ? Je sais, tout le monde est forcément citoyen, mais j'essaie de faire en sorte que l'on choisisse le chapeau avec lequel on se présente. Nous aimons l'entendre et voir comment vous vous positionnez.

En tout cas, beaucoup de gens viennent ce soir avec un regard qui est celui de l'habitant qui prend connaissance à la fois du débat et du projet. C'est très bien ainsi. Merci. Nous allons pouvoir passer à la *slide* suivante qui recadre les consignes de prise de parole. Pour la plupart, vous y êtes habitués et nous les rappellerons lorsque ce sera le temps des échanges. Rappeler quand même qu'il y a des participants depuis la salle, mais aussi des gens qui suivent cette séance sur YouTube et à qui nous offrons la possibilité d'exprimer sur le fil de discussion, un certain nombre soit d'avis, de remarques, voire des interpellations qui, après, vont être retransmises à la salle pour qu'elles puissent être redirigées en fonction vers les personnes concernées. Nous avons toujours un gros problème pour quantifier le temps dévolu aux réunions, mais elles sont très longues. Nous nous en excusons, mais à la fois, nous voyons que cela répond à une attente. Nous finissons toujours très tard, avec encore beaucoup de questions. Nous vous demandons s'il vous plaît de respecter le temps imparti de deux minutes maximum par intervention. Cela permet à un maximum de personnes de s'exprimer, sinon cela crée de la frustration. De plus, nous entendons souvent les mêmes. Comme il y a ici de nouvelles personnes qui prennent connaissance du débat et du projet, j' imagine qu'elles auront aussi envie de prendre part. Essayons donc de laisser une place à chacun.

Nous allons aussi favoriser la diversité des prises de parole. Nous allons essayer d'établir une certaine règle de parité, même si, pour l'instant, nous l'avons rarement respectée. C'est un appel à ce que tout le monde puisse s'exprimer dans la diversité, dans les générations et sur les sexes. Nous allons également valoriser les personnes qui ne sont pas intervenues jusque-là dans le débat. Pour celles et ceux que nous commençons à connaître et qui nous sont familiers, vous aurez évidemment droit à la parole, sollicitez-la, mais nous allons aussi faire en sorte, si nous voyons dans la salle, des demandes d'interpellation ou de prises de parole qui changent un peu par rapport à ce que nous avons l'habitude d'entendre, nous les prendrons en premier lieu pour qu'il y ait une expression assez diversifiée.

J'en ai fini avec ces éléments de cadrage général. Nous allons pouvoir débiter cette séquence sur les enjeux de développement territorial. Vous voyez qu'un certain nombre d'intervenants vont prendre la parole. Le premier de ces intervenants est Nicolas RIGAUD pour AURA Entreprises Allier qui va me rejoindre. Je vous laisse prendre place. Je vous donne la zappette pour que vous puissiez passer en revue les *slides* puisque vous allez nous faire une brève présentation de quelques données socioéconomiques majeures qu'il faut quand même

avoir en tête comme élément de cadrage pour comprendre un peu de quel territoire on parle quand on parle de la retombée territoriale d'un projet. Je vous laisse la parole pour pouvoir justement introduire ce sujet-là avec les éclairages qui permettront de mieux rebondir par la suite.

#### **M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Mesdames et Messieurs les élus, les représentants des structures et des collectivités. Bonsoir à toutes et à tous. Je ne suis pas un élu. Je suis le responsable de l'Agence Régionale de Développement Economique pour le Département de l'Allier. Je travaille principalement pour le compte du Conseil Régional et du Conseil départemental, précisément pour aider au développement et à l'implantation d'activités économiques sur le territoire, toujours dans une logique de maintien et de renforcement de la richesse du territoire. Cette précision étant dite, je suis là pour vous donner quelques chiffres, quelques données socioéconomiques sur le territoire de l'Allier. Je suis désolé, je n'ai pas étendu à l'ensemble des Combrailles sur le Puy-de-Dôme, mais j'en reparlerai rapidement.

Pour vous donner des éclairages, quelques chiffres clés sur l'économie sur le département de l'Allier et comment le projet EMILI vient s'inscrire dans cette logique, ce qu'il peut apporter et quelles sont les potentialités d'impacts socioéconomiques qu'il peut apporter. J'ai essayé d'être volontairement synthétique. Je n'ai pas voulu vous inonder de statistiques, mais il est bien de caler le débat et pas uniquement d'être sur des idées ou sur des visions. Vous êtes là sur des chiffres que nous travaillons avec notamment les services de l'État et tous les techniciens de structures publiques dont l'INSEE avec qui nous faisons régulièrement des travaux. Je remercie également Monsieur PETIOT pour la DDT avec qui nous avons également des échanges pour concaténer nos chiffres. Ce ne sont pas des chiffres de la région. J'insiste, ce sont bien des chiffres INSEE.

Voilà quatre points que je vais rapidement aborder. Sur cette diapositive à droite qui paraît un peu bizarre, vous devinez le filigrane du département de l'Allier, en dessous, celui du Puy-de-Dôme, à gauche celui du Cher et au-dessus, celui de la Nièvre. Nous avons fait un découpage un peu bizarre, tout simplement pour identifier les territoires qui vont être impactés directement par l'activité et l'implantation des activités économiques d'Imerys. Je vais aborder au fur et à mesure des données d'abord démographiques – il est bien de savoir de quelle population on parle et qui va être concernée par le projet – un profil économique du département de l'Allier à l'état d'aujourd'hui. Les dernières statistiques concaténées remontent à 2023 – elles sont relativement récentes – et les enjeux territoriaux dans lesquels EMILI va s'inscrire par rapport à cela.

Quelques chiffres sur la démographie, la population du département de l'Allier. Le département compte 335 000 habitants. Dans la colonne de gauche, nous avons fait figurer tous les territoires qui sont concernés par une ou un des sites du projet EMILI, de manière à vous donner un rapport de ratio par rapport à ça. À droite, nous avons donné les chiffres de la France métropolitaine pour vous donner une perspective par rapport à ces chiffres. Vous voyez que, grosso modo, il y a à peu près un tiers des territoires concernés par le projet EMILI et qui représente à peu près un tiers de la population du département de l'Allier.

Le département de l'Allier fait partie de l'Auvergne. Nous sommes un département rural. Nous avons donc une densité de population qui est relativement modeste. Si vous voyez le chiffre de la densité de population en France qui est de 120 habitants par kilomètre carré, nous sommes à 45 dans le département de l'Allier, ce qui est normal aux vues de l'activité rurale et plutôt des zones urbaines de faible densité. Sur les territoires du projet EMILI, dont les territoires sur les Combrailles, nous sommes entre 22 et 37 habitants par kilomètre carré. Vous verrez que j'aurais souvent des fourchettes parce que, selon les territoires,

nous n'avons pas une moyenne homogène. Cela permettra de ne pas trop simplifier les chiffres.

Concernant la variation de population, le département de l'Allier perd dans ses recensements de la population. Ce n'est pas nouveau. Nous avons une baisse de population qui est impliquée, tout simplement parce que nous avons un département – comme d'autres départements ruraux d'Auvergne – avec une population vieillissante, soit une proportion de personnes de seniors – et cela n'a aucun sens péjoratif – qui est plus importante que la moyenne. C'est ce que vous voyez avec le dernier chiffre, avec une tranche d'âge supérieure à 60 ans. La moyenne au niveau national est de 26 % de la population. Nous sommes sur des territoires où nous sommes entre 33 et 40 %. Nous avons un phénomène de vieillissement, ce qui veut dire, en termes économiques, une population active qui est moins nombreuse mécaniquement.

Je vous ai mis également ce que nous appelons la médiane du revenu disponible par habitant. La médiane n'est pas une moyenne. C'est la répartition. C'est le revenu moyen par habitant sur le territoire, soit à peu près 20 000 euros par an pour les habitants du territoire concerné et à peine plus pour l'Allier. C'est presque 24 000 euros en France. Pour ce qui est de la médiane, vous avez autant de personnes qui gagnent moins que cette moyenne, que de personnes qui gagnent plus que cette moyenne dans la population totale. Ce n'est donc pas une moyenne, mais une médiane.

Sur l'économie, sur le département de l'Allier, vous avez en première ligne le chiffre d'affaires des entreprises de l'Allier au sens large, soit à peu près 15 milliards d'euros en 2023. N'en faites pas la somme, parce que nous les avons simplifiés, mais vous voyez que le secteur de l'industrie représente presque 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Je parle de l'industrie, car le projet minier est à la fois un projet extractif, mais un projet industriel. Le fait qu'il s'implante sur un territoire comme celui de l'Allier n'est pas incohérent par rapport aux bassins industriels et au savoir-faire industriel. Nous avons souvent tendance à – surtout quand on n'est pas auvergnat, et je suis d'ailleurs auvergnat – à simplifier nos territoires en disant que ce sont des territoires ruraux et agricoles. J'ai une image qui vaut ce qu'elle vaut qui est « En Auvergne, c'est l'usine à la campagne ». Nous avons de la surface et des entreprises de plus ou moins grande taille qui tapissent tout le territoire. C'est un marqueur de notre territoire et de notre savoir-faire industriel. Vous avez tous, dans vos proches ou parmi vos relations, des gens qui travaillent dans une usine en plein milieu de la campagne. C'est exactement ce qu'il se passe pour l'Allier. C'est d'ailleurs la même chose pour le Puy-de-Dôme, même si la métropole de Clermont-Ferrand a tendance à concentrer ce phénomène. C'est un élément qui fait que la logique d'un projet industriel tel qu'Imerys n'est pas incohérente par rapport à la typologie du territoire.

En parlant d'industrie, j'ai fait un petit focus. Voilà ce que vous avez. Voyez bien le chiffre qui est en haut. 17 % des effectifs salariés du département de l'Allier sont dans l'industrie. Pour vous donner un ordre d'idée, en France, c'est à peine 11 %. Vous pouvez faire la même chose avec le département du Puy-de-Dôme. Cela revient à peu près à la même chose en ordre de grandeur. L'effectif industriel est sur-représenté sur notre territoire. Ce n'est pas nouveau et c'est là depuis très longtemps. Ensuite, vous avez le découpage des différents secteurs d'activité. Je parlais de logique industrielle. Par exemple, un site de conversion qui s'installe sur le bassin de Montluçon. Vous avez le savoir-faire industriel de Montluçon, qui est un écosystème favorable pour cette implantation parce qu'il y a des interactions avec les entreprises potentielles.

Sur la population active, les gens qui travaillent dans le département de l'Allier sont de l'ordre de 120 000 personnes. Sur le département de l'Allier, cela fait à peu près 50 000 personnes sur le territoire porté par le projet EMILI. Concernant le taux de chômage que vous voyez, nous

sommes en moyenne à un point supérieur à la moyenne nationale, à peu de chose près. Il y a des bassins qui sont beaucoup plus élevés dans le département de l'Allier. Nous avons des bassins qui ont un taux de chômage où nous arrivons parfois à 9 % et c'est historique. Là aussi, la potentialité d'apport d'emplois directs ou indirects n'est pas à négliger sur des bassins qui sont notamment sur ce territoire-là et qui peuvent avoir des taux de chômage élevés.

Aussi, deux indicateurs importants. Je les ai marqués parce que cela permet aussi de marquer le profil économique, avec la part de personnes de plus de 15 ans qui n'ont aucun diplôme sur le territoire. Nous sommes l'un des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes où cette proportion est la plus forte. Ce sont des gens qui sortent du système scolaire et qui n'ont pas de qualification. Nous avons fait des études également pour d'autres secteurs d'activité industrielle. Dans certains bassins, nous arrivons à 25 % des jeunes de plus de 15 ans qui n'ont pas de qualification et pas d'emploi. Il y a donc un vrai sujet sur comment aider à trouver une voie. Je précise que les emplois industriels sont des emplois durables. Aussi, le taux de pauvreté est l'un des plus élevés également de la région. Ce sont des facteurs dont il faut tenir compte quand nous voulons avoir une idée de ce que potentiellement le projet EMILI peut apporter pour le territoire.

Je vais passer rapidement sur les effectifs par secteur d'activité. Vous voyez que si nous prenons l'industrie, par exemple, selon les territoires dont on parle et qui sont concernés par l'un des sites du projet EMILI, nous avons un taux d'emplois industriels entre 16, voire 25 %. C'est vraiment très significatif. Concernant les enjeux territoriaux sur lesquels s'inscrivent ces sujets, c'est que le projet EMILI est un facteur qui, en termes socioéconomiques, peut venir contribuer à limiter des effets à long terme qui touchent nos territoires. Nos territoires ont des potentialités, mais ils ont également des vulnérabilités, comme tous les territoires – il n'y a pas de situation idéale – avec un déclin démographique qui est avéré notamment sur les bassins les plus concernés sur l'ouest et la diminution de certaines activités économiques. Nous n'allons pas faire un flash sur le nombre d'emplois dans l'agriculture. Nous le savons. Même si la région est la région en France qui installe le plus de jeunes agriculteurs en convention ou hors convention, cela ne compense pas la fermeture des exploitations agricoles. Soyons clairs. Même chose pour le commerce ou l'artisanat. On sait le problème de maintenir des commerces en bourg ou en centre-ville. C'est très compliqué. Le modèle économique est très compliqué lorsque vous avez une faible population. Évidemment, des services publics et avec un effort énorme, je dois souligner, des collectivités locales pour maintenir un maximum de services à tous les administrés. Il est évident qu'un agent économique de poids dans un territoire, c'est aussi ce que l'on appelle une locomotive. Nous parlerons des aspects fiscaux tout à l'heure.

Je vais terminer sur un point sur lequel je veux vraiment insister, qui est le maintien des infrastructures également, et notamment des infrastructures ferroviaires. Nous avons parlé effectivement du rail et du transport lors de la réunion à Saint-Bonnet. Le fret, le rail, c'est le vecteur. C'est la colonne vertébrale qui va unir les différents sites du projet EMILI. Pourquoi le rail ? Parce que ce n'est pas le plus simple. Comme cela a été abordé, nous pourrions dire « Pourquoi pas passer par du camion ? » Il y a une volonté de développement durable. Sauf que si le fret ferroviaire lourd du projet EMILI ne peut pas être maintenu, il y a également un péril pour le fret passager. Le projet EMILI est donc un marqueur pour renforcer ce réseau fret et il faut en tenir compte. C'est même reconnu au niveau national. Aussi, il y a un enjeu de souveraineté nationale et européenne sur l'autonomie de nos matières premières pour des filières industrielles d'avenir, en sachant que les grands ensembles mondiaux, que ce soit la Chine ou les USA, ne sont pas du tout dans la même logique par rapport à la souveraineté. Comme je le dis souvent, qui ne maîtrise pas sa technologie ou son industrie dépend de celle des autres. Je vous remercie.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour votre intervention. Par curiosité, cette approche typologique aurait-elle été possible à l'échelle des différents sites du projet ? Il y a certains marqueurs. Vous l'avez bien identifié. Nous avons décliné notamment les marqueurs qui permettent de voir le poids du vécu industriel et y compris actuel. Nous avons découvert qu'il y avait 8,7 points de croissance annuelle des activités industrielles sur le territoire, par exemple, mais qu'en est-il du poids de l'agriculture sur d'autres de ces territoires ?

**M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Sur le développement agricole ?

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Oui, et puis sur la part de l'activité agricole, que ce soit en CA ou en effectif. Peut-être pas sur le territoire de Montluçon, mais par exemple, sur le territoire de la communauté de communes de Saint-Pourçain.

**M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Je laisserai quand même le soin aux élus de donner éventuellement des précisions. Je ne m'amuserai pas à donner un chiffre d'affaires sur l'agriculture. En général, un chiffre d'affaires sur une prestation agricole avec les aides européennes, c'est toujours très limitée. L'homme sage est celui qui connaît ses limites. Après, sur le nombre d'emplois agricoles, nous perdons également des agriculteurs sur le département, indéniablement. Ce n'est pas aussi poussé que dans d'autres, mais nous perdons des exploitations chaque année. Nous travaillons aussi avec le comité SAFER. La restructuration a lieu de manière chronique. Nous sommes donc sur un phénomène de fond. Concernant le taux de perte, je laisserai les personnes du domaine agricole d'intervenir.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

3 % par an, vous dites ?

**M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Et cela n'arrête pas.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

D'accord. Merci beaucoup pour votre intervention.

**M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Avec plaisir.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Nous allons ouvrir une séquence de prise de parole des collectivités. Je vais demander à Monsieur LAPORTE de commencer. Vous aviez pris la parole à Montluçon quand vous nous aviez accueillis sur une réunion territoriale portant sur le site du projet de Montluçon Agglomération. Aujourd'hui, vous vous exprimez à la fois en tant que maire et à la fois en tant que président de l'intercommunalité. Merci d'être là. Nous savons que vous avez une obligation et une contrainte derrière au niveau du temps. Nous vous excuserons et nous savons que vous partirez ensuite, que vous ne pourrez pas assister jusqu'à la fin de la rencontre. Cela permet d'en informer les participants.

**M. Frédéric LAPORTE – Maire, président de Montluçon Communauté**

Merci. Je partirai parce que demain, je vais au Sénat pour participer à une commission de travail sur le TGV, le projet POCL. Il y a beaucoup de sujets pour rendre notre territoire beaucoup plus attractif. D'abord, je suis citoyen de l'Allier. Je suis né dans l'Allier il y a 57 ans. Je suis acteur socioéconomique parce que j'ai des entreprises. Je suis élu depuis 2017 comme maire de Montluçon et depuis 2020, président de Montluçon Communauté.

Je vais surtout m'exprimer au nom de mon territoire plus précisément, à savoir Montluçon Communauté. Je peux le faire également au nom de l'ensemble des élus de la ville et du PCI. Comme je l'ai dit à une interpellation qui avait été faite lors du débat à Montluçon, « Qu'en pensent les élus ? » les 64 élus du Conseil communautaire et les 39 du Conseil municipal sont favorables au projet. Il n'y a pas eu la moindre remarque d'opposition. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas attentifs à un certain nombre de choses et nous aurons probablement l'occasion d'y revenir. Pour nous, ce qui est important, et comme vous l'avez précisé tout à l'heure, Nicolas, Montluçon a une histoire très marquée par l'industrie. Il est vrai que lorsque nous voyons un projet industriel d'une telle ampleur, nous le regardons forcément favorablement, en termes d'emplois dans un premier temps. Pour le porteur de projet, cela ferait environ 250 à 300 emplois directs, et probablement avec les indirects et les induits, un millier d'emplois. Aussi – et nous le ressentons aujourd'hui dans les différents entretiens que j'ai pu avoir et dans les différents projets que nous portons – cela change aussi déjà l'image que peuvent avoir les gens hors le territoire de Montluçon, hors le territoire de l'Allier et hors de la région ex-Auvergne sur notre propre territoire. Nous voyons déjà aujourd'hui un changement d'image et c'est extrêmement important.

Tout à l'heure, Nicolas a parlé de la perte des habitants. Notre territoire de l'Ouest du département, est lui-même soumis à une forte déprise démographique depuis déjà un certain nombre d'années, liée à la perte d'emplois industriels notamment, même si nous avons encore aujourd'hui le premier employeur privé du département, à savoir SAFRAN qui construit des missiles et de petits appareils pour faire voler les avions. Malgré cette forte implication industrielle, notre territoire perd des emplois et des habitants. Un projet de cette envergure est de nature à faire revenir des habitants. Autour de ça, c'est aussi attractif pour un certain nombre de services. Je suis aussi président du Conseil de surveillance de l'hôpital. Nous avons énormément de difficultés à faire venir des médecins et tout ce qui est favorable à l'image et à l'attractivité du territoire, et nous l'avons encore vu puisque nous avons eu la possibilité d'avoir 24 nouveaux médecins qui viennent des PA, des praticiens associés, tout cela est un travail de fond sur l'image du territoire. Nous avons parlé du train. L'ouest du département est en déshérence totale sur le train. Un projet de cette nature va contraindre l'État à faire un certain nombre d'investissements sur le ferroviaire. Non pas sur le service, mais déjà sur les lignes ferroviaires.

Aussi, il y a d'autres intérêts pour nous. Nous avons déjà travaillé sur ces points, comme la formation. Dans la salle, il y a le proviseur du lycée Paul Constans. Ce lycée dispose d'un BTS chimie qui fournit déjà un certain nombre d'entreprises locales puisque nous avons des entreprises de la chimie. Imerys aura aussi besoin de ce type de profil. Lorsque je parle du BTS, je veux aussi parler des autres filières de formation qu'il va falloir mettre en œuvre pour pouvoir former nos jeunes et garder nos jeunes sur le territoire. In fine, c'est bien cela notre objectif. Vous avez tous des enfants et des petits-enfants qui vont faire leurs études ailleurs, qui trouvent du travail ailleurs et qui finissent par habiter ailleurs. Notre souhait est exactement l'inverse. C'est essayer de faire des formations in situ, de leur trouver de l'emploi in situ et finalement, qu'ils restent sur le territoire. Pour nous, le projet EMILI est un élément extrêmement important pour l'avenir.

Concernant le logement, et je sais que c'est aussi une note qui est importante, je pense que toutes les communes de notre territoire ont des maisons abandonnées et des logements qui sont prêts à accueillir de nouveaux habitants. Il faut donc mettre une véritable politique de rénovation. Nous ne parlons même pas spécialement de constructions neuves. Je parle surtout pour le territoire. Je serais moins certain de moi quand je parlerai autour d'Echassières. Je pense que les élus en parleront eux-mêmes, mais sur le territoire de Montluçon Communauté, sur le territoire Montluçonnais, nous avons plusieurs milliers de logements qui sont vides. Pour nous, la question

n'est pas la construction, mais plutôt la rénovation. Nous avons déjà travaillé sur ces sujets. Nous avons déjà mis en œuvre un certain nombre de politiques et surtout, recruté des agents pour pouvoir travailler et accueillir le projet d'Imerys.

D'ailleurs, pour accueillir le projet Imerys, nous sommes en phase de recrutement d'un chargé de projet qui sera là pour accompagner le porteur de projet, aussi bien dans ses aspects réglementaires que ses aspects de relation avec l'Éducation Nationale ou France Travail avec lequel nous avons déjà des contacts pour mettre en œuvre des politiques de recrutement. Il y a aussi tout un tas d'autres sujets sur lesquels nous avons déjà avancé, comme le traitement de l'eau, le détournement d'une départementale. Ce sont des sujets sur lesquels, avant même que le choix ait été effectué par une mairie, nous avons travaillé parce que c'était aussi pour nous des arguments pour les faire venir à Montluçon. C'est la différence avec Echassières. Nous savions qu'il y avait la mine, mais pour Montluçon, nous ne savions pas qu'ils allaient venir sur notre territoire et nous voulions qu'ils viennent. Il est vrai que cela fait peut-être une différence majeure. Je ne sais pas si vous avez des questions.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. J'en aurai, mais je vais laisser le public en avoir la primeur. En fonction, nous ferons quelques compléments, mais je note que vous êtes dans une logique de recrutement pour qu'il y ait une coordination en interne à la collectivité sur vos compétences, des enjeux de planification de sorte à être prêts sur la temporalité du projet à échelle industrielle pour 2028-2029. Il est vrai que ce qui est très court quand on parle d'enjeux de rénovation, de logement, etc. Tout à fait. Il est vrai que c'est très court si l'on parle de ces enjeux très lourds à mettre en œuvre.

#### **M. Frédéric LAPORTE – Maire, président de Montluçon Communauté**

Tout à fait. Nous nous lançons dans cette opération. Pour nous, c'est une première étape. Mon premier vice-président de Montluçon Communauté est présent. Au prochain conseil communautaire, nous allons voter une rallonge budgétaire pour acquérir des terrains, pour avoir des réserves foncières et pour aller chercher de nouvelles entreprises. Imerys est un projecteur qui va montrer que nous sommes capables de réindustrialiser même des territoires comme les nôtres. Notre volonté est d'en avoir d'autres. Peut-être que nous nous reverrons un jour pour un débat public, pour un autre projet de cette nature. En tout cas, ce sera notre souhait.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Peut-être pour un projet de transport ferroviaire à grande vitesse, si je comprends bien les obligations que vous avez.

#### **M. Frédéric LAPORTE – Maire, président de Montluçon Communauté**

J'ai ici beaucoup moins d'impact.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci beaucoup pour votre intervention. Nous allons avoir encore deux expressions des collectivités locales. Pour la première, je demande à Monsieur DUMAS de nous rejoindre en tant que président du Comité de communes de Saint-Eloy. Là aussi, quel est votre regard sur les enjeux de cette rencontre qui ne sont pas forcément ceux du projet ? Monsieur LAPORTE prend position. La collectivité prend position et nous restitue quelle est la stratégie qui a été celle de son territoire. Quels sont vos problématiques et vos enjeux sur votre territoire, que ce soit au regard de la possible implantation du projet Imerys ou au regard d'autres enjeux de développement territorial qui sont les vôtres ?

#### **M. Laurent DUMAS – Président de la communauté de communes Pays de Saint-Eloy**

Bonsoir à tous. Je suis le président de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. Nous sommes voisins par rapport au département de l'Allier. Nous avons appris par voie de presse qu'il y allait avoir un projet qui allait s'installer dans l'Allier. Souvent, sur des projets de développement économique, nous avons des porteurs de projets qui viennent sur le territoire et qui vont voir ce que l'on peut offrir et mettre à disposition. Là, ça n'a pas été le cas, puisque les discussions sont faites au niveau national et avec le département de l'Allier. Il est vrai qu'avec cette frontière du département du Puy-de-Dôme, nous n'avons pas été associés dès le départ. Nous savons que sur un tel projet, il n'y aura pas de retombées économiques directes pour le pays de Saint-Eloy. À l'heure actuelle, nous avons des porteurs de projets éoliens, photovoltaïques, hydrogène et décarbonation sur l'usine de Saint-Eloy où nous savons que nous allons avoir des retombées. Il est vrai que nous avons des discussions qui se font avec les porteurs de projets et dans ce cadre, nous sommes vraiment limitrophes, mais nous n'avons jamais été en contact sur un tel projet. Souvent, les gens ont du mal à comprendre, car nous sommes voisins, et nous disent « Comment cela se fait-il que vous n'alliez pas avoir de retombées ? » ou « Pourquoi n'avez-vous pas été associés ? » Par rapport à ça, il faut aussi dire, dans le cadre d'une communauté de communes, comment on prépare un peu les choses. Il ne faut pas attendre qu'il y ait des porteurs de projets qui viennent vous solliciter pour faire des choses. Monsieur LAPORTE parlait d'habitat. Nous avons lancé un OPH il y a deux ans sur la communauté de communes qui va durer jusqu'en 2028. Nous avons un programme ambitieux de rénovation de l'habitat qui va se porter à un peu plus de 9 millions d'euros et qui est en cours sur l'ensemble des 34 communes du Pays de Saint-Eloy. Nous savons que nous allons pouvoir répondre à ce sujet pour notre population en termes d'habitats.

Sur des zones d'activité, nous avons également des porteurs de projets. Nous avons un industriel sur le territoire qui fait appel à de la sous-traitance. Là aussi, au niveau de la sous-traitance, il faut pouvoir se tenir prêt. Nous avons des zones d'activité. Nous sommes en train de nous poser des questions pour des agrandissements sur Saint-Gervais, sur Pionsat ou encore Saint-Eloy-Les-Mines. Par rapport à tout ça, nous avons là aussi anticipé les choses pour avoir du foncier sur des terrains afin d'accueillir des sous-traitants ou autres. Ce n'était donc pas lié.

Ce n'était pas prévu puisque, comme je vous l'ai dit, nous avons découvert dans la presse que ce projet s'installait, mais nous sommes sur un territoire qui a accueilli des mines par le passé. À Saint-Eloy-les-Mines, il y a eu jusqu'à 3 000 mineurs. Les plus anciens de Saint-Eloy savent ce qu'il en est d'avoir une mine, avec ses avantages et ses inconvénients. Nous essayons de continuer, chefs de file du développement économique sur le pays de Saint-Eloy, à pouvoir être prêts au cas où arrivent des industriels, de plus ou moins grande taille, pour pouvoir porter des projets. Dans ce cadre de projet de mine de lithium, le projet fait état qu'il y aura des choses sur Montluçon. Nous savons qu'il y a aussi des salariés qui viennent de Montluçon pour travailler à Saint-Eloy. Nous avons également des personnes de Saint-Eloy qui vont travailler sur Montluçon. Nous avons des personnes qui viennent travailler aussi de Clermont-Ferrand sur Saint-Eloy. Dans le cadre du développement économique, nous devons être attentifs à tous les projets qui commencent à naître sur notre territoire pour voir quelle est notre place au niveau du pays de Saint-Eloy.

Ce projet de mine de lithium n'est pas venu en débat au sein de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. Les 54 délégués communautaires ne se sont pas prononcés puisque pour l'instant, il n'y a eu aucune sollicitation. Nous savons aussi qu'un tel projet n'aura pas d'impact financier. Nous n'avons pas eu d'avis à se prononcer sur ce projet. Cela ne veut pas dire que nous ne discutons pas puisqu'au dernier Conseil communautaire, la discussion s'est faite. Nous aurons certainement une position qui sera prise dans les mois à venir au niveau

du Conseil communautaire. Il est vrai que même si nous sommes frontaliers, et nous voyons bien que l'on parle souvent d'Europe, nous sommes à la veille des élections européennes, mais les frontières restent les frontières. Sur de tels projets qui ont des impacts beaucoup plus loin, une collectivité n'a pas un regard sur l'autre. Cela a toujours été comme ça et c'est normal. Il faut pouvoir rentrer dans le débat – c'est pour cette raison que vous nous avez sollicités également – et voir comment le pays de Saint-Eloy peut apporter sa contribution, mais je pense que nous avons déjà commencé puisque dans le terme de l'habitat, nous avons avancé des choses et en termes de développement économique, nous sommes également prêts à accueillir des sous-traitants sur les territoires.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci, Monsieur DUMAS. J'avais une petite question complémentaire. Vous mettez un peu la focale sur la question du développement industriel, eu égard aussi aux caractéristiques du projet dont on discute aujourd'hui. Quelle dynamique sentez-vous aussi sur vos territoires concernant d'autres activités qui peuvent porter le développement économique ? Y a-t-il des demandes qui portent aussi sur les enjeux agricoles, sur la question du développement résidentiel ou de l'activité loisirs ? Quel est pour vous l'équilibre à trouver s'il y a des demandes qui justement portent à la fois sur ces différentes composantes ? Pour l'instant, c'est assez univoque dans une direction, puisque vous avez plutôt insisté sur cette question du développement à vocation industrielle de votre territoire, eu égard de son passé.

#### **M. Laurent DUMAS – Président de la communauté de communes Pays de Saint-Eloy**

Pour le pays de Saint-Eloy, ce sont 34 communes. Nous avons une partie industrielle qui se trouve autour de Saint-Eloy-les-Mines et il y a toute une partie agricole. Le monde agricole a évolué ces dernières années, et en particulier cette partie des Combrailles, mais aussi toute la partie de l'Allier aussi qui va jusqu'à Montluçon et dans la Creuse aussi, où énormément de bâtiments photovoltaïques ont été installés. Il y a eu une dynamique au niveau des agriculteurs qui s'est mise en place. Des porteurs de projets ont monté des bâtiments photovoltaïques. Nous voyons aussi maintenant de la méthanisation puisque dernièrement, a été inauguré un point de méthanisation sur Pionsat, un autre sur Saint-Marcel, un autre sur la commune de Saint-Maigner il y a un peu plus longtemps. Nous voyons que le monde agricole a évolué toutes ces dernières années par rapport à ça. Là aussi, c'est de voir comment nous nous plaçons en termes de développement économique. Nous avons une commission agricole qui suit toutes les questions liées à l'agriculture et à la gestion de l'eau pour pouvoir être présents et être attentifs à tout ce qui peut être fait. Je rappelle aussi que nous sommes un territoire qui est vieillissant, avec une population qui a diminué depuis quatre ans puisque nous sommes passés en gros de 17 500 à 15 500 habitants. Nous voyons donc qu'il y a eu une érosion de la population.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci beaucoup pour votre intervention. Enfin, avant d'introduire le temps d'échange assez long avec le public sur cette séquence, sur le sujet du développement économique, je vais demander à Madame POUZADOUX de nous rejoindre afin qu'elle puisse exprimer sa vision du développement territorial et les enjeux que cela soulève pour elle qui est présidente de la communauté de communes de Sioule Limagne et maire de Gannat. Vous avez un point de vue intéressant à entendre, ainsi que plusieurs enjeux à faire connaître. À vous la parole.

#### **Mme Véronique POUZADOUX – Présidente de la communauté de communes Sioule Limagne**

Bonsoir à tous. Merci. Je commencerai mon propos en citant Confucius. « Prends la parole dans deux circonstances. Ou quand il s'agit de choses

que tu sais parfaitement, ou quand la nécessité l'exige ». Je vous laisse tirer la conclusion à la fin de mes propos. Un grand merci de me donner la parole au nom de mon mandat de présidente de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne. C'est avec plaisir que j'accepte ce moment d'expression à la demande de la Commission nationale du débat public, afin de répondre aux demandes multiples formulées par nombre de participants du débat, trouvant que les élus sont trop discrets. Non, nous n'avons pas signé le temps du débat de clause de confidentialité ou de silence, mais nous avons, je pense, voulu au départ, laisser la parole aux citoyens qui n'avaient pas eu l'occasion de rencontrer les porteurs de projets et les différents services de l'État pour répondre à leurs interrogations. Discret ne veut pas dire non actif. C'est pourquoi la communauté de communes formulera certainement un cahier d'acteur. Au-delà, c'est aussi avec liberté que j'ai eu l'occasion de m'exprimer lors des différentes cérémonies de vœux ou autres événements dans le territoire de ma communauté de communes ou par la rédaction d'une lettre au maire notifiant nos étapes et lignes rouges pour expliquer la méthodologie de travail de la communauté de communes, comme sur ce projet de grande envergure.

Comme chaque projet économique que nous avons la chance d'accompagner, nous menons avec objectivité et présentation, des scénarios optimistes, parfois pessimistes et une grille de lecture avec des critères qui peuvent s'intéresser à l'impact durable du projet, ses intégrations, logement, mobilité, formation, vie locale, maillage de filières. À ce titre, nous pouvons regretter dans ce cas que dans les multiples annonces du gouvernement, aucune ne porte sur un maillage d'une filière d'excellence pour notre région. Paris ne perçoit qu'un territoire d'extraction français. En langage simple, les *gigas factories* ne sont pas prévus dans notre région. Pas de filière, donc fragilité pour un aménagement de territoire.

Concernant la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, en quelques chiffres, c'est un peu plus de 34 000 habitants, dont 32 % supérieurs à 60 ans et 22 % inférieurs à 20 ans, 60 communes composées du vignoble de Saint-Pourçain, de la Limagne gannatoise, de la forêt des Colettes, de la rivière Sioule, de ces gorges au Bec d'Allier. La communauté de communes est le quatrième pôle économique du département de l'Allier après les trois agglomérations. Elle appartient aussi à l'aire métropolitaine clermontoise. En termes d'habitants, depuis quelques recensements INSEE, nous sommes à une population qui est stable. Les forces économiques qui maillent notre territoire se caractérisent par un triptyque qui doit se respecter et se développer. Une force ne se fait pas au détriment d'une autre. Nous veillons à cette garantie.

Concernant l'agriculture, c'est un passé, un présent et un avenir agricole. Vignoble, agriculture céréalière et élevage. Ce sont 613 exploitations, un nombre en baisse et avec des exploitations où 30 % sont tenues par des personnes de plus de 60 ans, ce qui pose un problème de reprise. Concernant le tourisme, il y a ici l'émergence d'une politique touristique ambitieuse. Depuis 2018, une marque territoriale prend son envol, « Val de Sioule, le retour aux sources ». L'économie touristique est une économie non délocalisable et un complément de revenu certain pour l'ensemble de nos populations. Pour citer quelques repères, territoires labellisés d'excellence pleine nature avec de multiples activités de sports de pleine nature, de découvertes minières avec Wolframines, le parc Paleopolis à Gannat qui avoisine les 50 000 visiteurs, des villages labellisés et classés dont Charroux et un patrimoine d'envergure. Des activités, des animations, des festivals.

Concernant les connexions sur internet, on repère cinq demandes fréquentes sur notre connexion du site Val de Sioule. La première, ce sont les Gorges de la Sioule, les actualités, Paleopolis, les visites guidées et la pleine nature. Ce sont ici les demandes importantes. Lorsque nous regardons en 2023 pour les demandes à nos guichets d'accueil de l'office de tourisme, ce sont 19 800 demandes, soit une hausse de près

de 5 %. Concernant les touristes, en juillet et en août, nous avons une progression des longs séjours. Nos visiteurs viennent de France, à 40 % de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à 7 % d'Ile-de-France et 10 % de notre clientèle est internationale, se replaçant sur 37 % des Pays-Bas, 18 % de Belgique et 10 % d'Allemagne. Avec les chiffres entrés des hébergements et selon le module d'évaluation du poids touristique des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le tourisme en Val de Sioule représente 33 millions de retombées économiques par an. Pour 2023, 14 136 lits, 431 800 nuitées et 33 millions de retombées au global.

Sur l'industrie, la communauté de communes compte environ 3 000 entreprises hors agricole et 11 500 salariés. 22 % de notre emploi est dans le secteur industriel – quand Nicolas nous disait 11 % en France, 17 % dans l'Allier. Nous faisons partie du territoire d'industrie Riom-Vichy. 11 zones d'activité intercommunale. Un total de 294 hectares commercialisés à 90 %. Depuis 2021, ce sont 31 hectares de foncier économique. En moyenne, 25 % de nos ventes de ce foncier sont pour une implantation d'entreprises et 75 pour le développement des entreprises déjà présentes. Depuis 2018, 33 entreprises industrielles et artisanales ont investi plus de 42 millions dans l'immobilier pour se développer ou s'implanter, générant, depuis 2018, 400 nouveaux emplois sur le territoire. Un tissu économique diversifié, multifilières permettant une bonne résistance aux aléas économiques, avec des domaines de pointe en filière, soit la pharmaceutique, nutrition et santé avec le naturopôle notamment, la maroquinerie de luxe et la mécanique générale industrielle.

Les perspectives de développement sur notre territoire de la communauté de communes représentent entre 400 et 500 emplois dans les 3 à 5 ans hors Imerys, dont 250 avec l'agrandissement d'unitaire à Gannat, soit 250 emplois en plus, tout cela avec une approche environnementale, des exigences à travers le plan climat énergie territorial de la Communauté de communes, une certification ISO 14 001 du Naturopôle à Saint-Bonnet-de-Rochefort et des nouveaux aménagements sur nos zones d'activités, avec une optimisation des consommations des fonciers. Je pense que ces données sont très honorables pour un territoire de 60 communes rurales. La communauté de communes n'est pas en manque de dynamique économique, au contraire. Nous devons davantage faire face à des pénuries de main-d'œuvre, notamment qualifiée, à des enjeux forts en termes de logement et de mobilité. Le territoire doit continuer de rester attractif et attirer de nouvelles populations actives. Le projet EMILI implique également des besoins en main-d'œuvre important, ce qui viendra renforcer l'importance des enjeux logement et mobilité. Les territoires de l'Allier et du Puy-de-Dôme seront concernés, car les communes d'implantation des sites Imerys ne pourront pas accueillir tous les salariés – en se basant sur mon territoire, car Monsieur le Maire de Montluçon n'en voudra pas. Nous pouvons raisonnablement imaginer un rayon de 30 minutes autour d'Echassières pour définir une zone de résidence pour les salariés, soit un périmètre Gannat, Ebreuil, Bellenaves, Chantelle, Montmoreau, Commentry, Montaigu, Saint-Eloy-Les-Mines, Pionsat et Saint-Gervais d'Auvergne. Peut-être Clermont-Ferrand, Vichy, Riom et Montluçon pour des postes pouvant faire du télétravail quelques jours par semaine.

Imerys sait notre demande et y travaille afin de connaître rapidement la politique de recrutement. Quels profils ? Quelle formation ? À quel endroit ? Nos lycées professionnels de Saint-Eloy-les-Mines et Gannat auront-ils la prépondérance des institutionnels responsables ? Combien de recrutements et sur quelle période – phase pilote, phase chantier et phase opérationnelle – ? Quelle attractivité des postes ? Quelle implication dans des projets de logements ? Quels logements ? Quelle stratégie de mobilité ? Si le projet doit se réaliser, nous devons être vigilants sur ces aspects et surtout les anticiper. Pour les anticiper, au-delà de faire un maillage territorial de diagnostic, il faudra savoir

quels interlocuteurs nous accompagneront – privés, publics ou d'État – et de quels moyens nous disposerons. En effet, aménager un territoire nécessite des retombées économiques. Si le projet de mine aboutit, aux vues des spécificités du code minier, nous ne sommes pas dans les mêmes retombées économiques et fiscales pour la communauté de communes qui, à l'intensité de la loi, ne pourra compter sur aucune nouvelle ressource fiscale. Cela sera expliqué tout à l'heure sur les retombées et comment cela est fait, mais cela veut dire qu'il n'y a pas de CFE qui est l'impôt pour les communautés de communes. Nous n'aurons donc rien de nouveau. La taxe foncière est pour la commune et la taxe d'aménagement en cas de constructions nouvelles sera pour la commune et le département. Je laisse expliquer les choses tout à l'heure pour le reste.

Avec la question de la gestion du zéro artificialisation nette, ZAN, qui formalise une volonté de l'état de zéro artificialisation à échelle 2050 et de la conformité de nos documents d'urbanisme se basant sur le développement des dix dernières années passées, que va-t-il en être pour notre zone rurale ? Zone rurale qui est modérée comme chez nous en termes de construction. La moitié, le quart de zéro. Pour certaines de nos communes, cela fait zéro. Quelle dérogation pouvons-nous espérer en politique de construction de logements pour ce projet d'envergure, conjugué aux autres projets importants du territoire que j'ai développé ? En parallèle, comment nous aider à agir sur les logements vacants et permettre aux maires des outils simples et efficaces pour stopper la rétention du foncier par des propriétaires privés, faire des travaux de déconstruction pour adapter aux modes de vie d'aujourd'hui et de demain, nos centres-villes, centres bourg et de convaincre les bâtiments de France de l'intérêt de ces changements qui sont opposés à toute déconstruction ? Aussi, de rendre des travaux de réhabilitation à prix convenables, souvent en augmentation de 30 % plus onéreux que du neuf.

Par ailleurs, il nous faut penser des aménagements de services publics et des infrastructures. Quelques exemples sur les mobilités. Nos communautés de communes rurales n'ont pas l'envergure financière de développer une offre régulière de transports en commun, de parkings adaptés ou de calibrage des routes. C'est une vraie question. À titre d'exemple, pour la communauté de communes, ce sont 100 000 euros par an quand nous décidons de mettre en place un transport en commun pour permettre à tous les enfants des 60 communes d'aller dans les centres de loisirs le mercredi, petites vacances ou grandes vacances. Déployer cela à l'échelle territoriale pour un transport en commun à l'échelle rurale est donc compliqué. Les écoles et autres infrastructures devront aussi se penser et se développer, mais dans quelles proportions pour être durables ? Sachant qu'aujourd'hui et depuis plus de 15 ans, nous subissons un désengagement de l'État dans tous les domaines et notamment dans l'école de la République, en nous forçant à faire des aires périscolaires concentrées, en faisant parfois peu de cas du bien-être des enfants et de la durée du transport, alors que les collectivités investies dans leurs écoles, les accueils périscolaires, les cantines de proximité et du manger local, des programmes culturels d'envergure. Nous sommes un territoire et le seul territoire du département labellisé 100 % éducation artistique et culturelle.

J'aurais pu également citer le problème des crèches, le problème de la pénurie de professionnels de santé et de l'équilibre de travail de nos professionnels de santé. Concernant nos professionnels de santé, chaque résident du territoire a un médecin référent. Si cela venait à s'agrandir, comment vont-ils s'organiser et comment les activer ? Il faut aussi renforcer les services de secours et de sécurité. La caserne des pompiers est composée uniquement de volontaires sur nos territoires ruraux. Concernant les effectifs de gendarmerie, aujourd'hui, sur la COP brigade Gannat-Ebreuil qui fait plus d'une trentaine de communes, c'est 22 à l'effectif, et nos hôpitaux et autres.

À titre factuel, lorsqu'une métropole touche 144 euros de dotation de fonctionnement de l'État, une communauté d'agglomération touche 81,60 euros. Une communauté de communes rurale comme les nôtres perçoit 42,07 euros par habitant – source du ministère de l'Intérieur dans les chiffres. Si nous réussissons à lever toutes ces questions, la question qui m'inquiète viscéralement est la durée. 25 ans représentent 55 % d'une carrière professionnelle. C'est un quart de vie. Les enfants de 2028 de nos territoires ne pourront pas envisager de travailler dans la mine de demain. Quel héritage après pour les nouvelles populations, pour les équipements publics et privés, leur amortissement et leur durabilité ? Quid du démantèlement des infrastructures de quai de chargement et gares ? Question à 25 ans, mais également avant. Imerys fait un pari, comme chaque entrepreneur. Nous ne pouvons pas leur reprocher, mais si le scénario devait se voir pessimiste avec un lithium si contraint financièrement dans son extraction, quelle obligation pour les *gigafactories* d'acheter une matière première française, qui plus est, n'est pas en proximité immédiate de ces dernières ? Pas de filière. Nous le voyons avec les panneaux photovoltaïques. Quelle garantie gouvernementale qui porte cette volonté d'indépendance énergétique ? Des questions certainement pour le 20 juin. C'est pourquoi la vision d'aménagement du territoire se doit d'avoir des garanties et apprendre de notre passé. Des garanties d'Imerys, mais pas seulement. Des garanties de l'État, des satellites publics et parapublics, des différentes collectivités plus importantes que les nôtres. Pour nous accompagner, objectiver un certain nombre de données, d'études économiques, sociologiques et environnementales. Nous sommes en train de travailler en partenariat avec l'Université d'Auvergne pour avoir des chercheurs qui nous accompagnent dans le temps sur les différentes données et retombées qui permettront d'éclairer les décisions des élus d'aujourd'hui et de demain.

Ma prise de parole, comme vous l'avez compris, n'est ni pour ni contre. Elle se veut méthodologique et objective sur l'aménagement d'un territoire aux 1 000 pépites. Si certains interlocuteurs, militants, groupes de pression en tout genre ou de toute opinion ne sont que de passage, nous, nous restons comme élus et comme citoyens. C'est pourquoi la considération des élus et le regard indépendant doivent être respectés et considérés par les différents interlocuteurs et services instructeurs. Pour terminer, je m'en référerai à une citation du président Pompidou. « Face à une contestation purement négative, un conservatisme condamné d'avance à l'échec. C'est par l'action et le mouvement que peut se construire l'avenir ». En tout cas, c'est ainsi, en tant qu'élue, que j'essaie d'être utile, d'assumer des fonctions et d'apporter des réponses. Je vous remercie.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci bien, Madame POUZADOUX. Nous voulions poser des enjeux. Nous voilà habillés pour quelques jours. Vous évoquez le 20 juin, mais j'ai l'impression que nous avons un programme, y compris pour la concertation continue avec votre intervention. Merci. Je vais tout de suite introduire l'échange public. Je note énormément de sujets, Madame POUZADOUX. Cela montre que votre intérêt n'est pas que sur les retombées en termes d'emplois, mais bien sur ce que vous évoquez quand vous utilisez ce terme de construction de filière, c'est-à-dire quelque chose qui puisse rayonner à l'échelle territoriale de manière large parce que porteur d'un développement endogène qui nourrit vraiment toutes les activités et nous voyons que les équipes sont difficiles à trouver. J'aimerais juste vous dire que sur le sujet qui est celui de votre adresse à l'État – car nous voyons qu'il y a beaucoup de questions qui lui sont dirigées et qui le sollicitent sur plusieurs types d'interventions – cela est notamment ciblé sur les mesures d'accompagnement qui sont aujourd'hui en réflexion dans le cadre du soutien étatique aux projets d'industries vertes. Vous savez qu'un certain nombre de projets pourraient être considérés comme grands projets d'intérêt national majeur. Celui d'Imerys pourrait en faire

partie. La question, indirectement, est de savoir, dans ce contexte, ce que nous pouvons attendre de l'État. Nous l'entendons de cette façon et nous le reportons auprès de l'État. Nous espérons qu'il pourra s'exprimer sur ce sujet avant la fin du débat. Sur la question de l'héritage, la question est importante. Nous ne l'avons pas encore traitée. Nous avons un temps du débat à venir qui portera sur l'après-débat, mais aussi sur la vie du projet. Si le projet a été amené à se réaliser sur l'après mine, évidemment que nous essayerons de repartir des questionnements que vous avez amenés aujourd'hui pour pouvoir travailler plus précisément tout cela.

Sur les enjeux de transition, puisque vous évoquez aussi la question des équilibres de l'opérateur économique et de la problématique de la vie de son projet sur le long terme et de ce que cela peut questionner chez vous – collectivités locales – en termes d'incertitude pour l'avenir, là aussi, nous avons envie de remettre en place – parce que c'est une demande et une attente qui nous a été formulée – un temps d'échange assez approfondi, en continuité de celui qu'il y avait eu sur Paris, sur les enjeux de la transition. Nous voyons que nous sommes dans un contexte où ce sujet des procédés et du marché du lithium de demain est reposé. Nous allons donc le remettre, nous aussi, sur la table assez rapidement. J'espère que cela permettra non pas d'apporter des réponses, mais de prolonger votre propos.

Je vais laisser quelques personnes s'exprimer depuis la salle si elles le souhaitent. Monsieur le Maire, je vous donne la parole après. Je note que vous aurez une petite intervention en complément. Nous allons faire tourner un micro. Je vous demanderai de bien vouloir vous mettre debout à chaque fois. Cela permet de vous voir – n'oubliez pas qu'il y a une retransmission YouTube – et de vous présenter. Voilà pour les règles de courtoisie minimales à respecter.

#### **Jean-Pierre – Intervenant dans la salle**

Bonsoir. Je m'appelle Jean-Pierre. Je vais avoir bientôt 80 ans et j'habite la commune de Teillet depuis 2001. Je voudrais réagir sur la mobilité et la désertification. Pour moi, l'essentiel, s'il y a désertification, c'est qu'il manque des transports. Depuis plus de 30 ans, tous les transports ont été supprimés en zone rurale, et pas uniquement en Auvergne, d'ailleurs. Je le rappelle. C'est une remarque. Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Merci.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci à vous, Monsieur, pour cette prise de parole.

#### **Mme Sylvie BALLAND – Intervenant dans la salle**

Bonjour. Je suis Sylvie BALLAND. J'habite à Blot-l'Église, mais j'ai de la famille et énormément d'amis dans ce secteur. Concernant l'intervention qui parlait des chiffres, mais uniquement sur l'Allier, tous les problèmes de formation, de santé, de transport, je ne pense pas qu'une seule entreprise, Imerys ou autre, soit capable de remplacer très avantageusement et de faire des miracles en lieu et place des ministères concernés, à savoir celui de la santé, celui de l'éducation nationale et autres. Une toute petite question. Y a-t-il des élus qui sont vraiment très opposés et clairement opposés à ce projet ? Merci.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Nous notons la question et nous apporterons un ou deux compléments de réponse si possible, y compris peut-être pour des personnes qui ne sont pas en salle. Même si c'est délicat de le faire, il y a quelques éléments objectifs que nous pouvons tout de même amener sur la table. Nous allons encore prendre une ou deux prises de parole.

#### **Alexandra – Intervenant dans la salle**

Bonjour. Merci. Alexandra, habitante du territoire et militante contre le projet. J'ai plusieurs remarques et aussi des questions à adresser au

public. Je ne m'adresse ici qu'au public. Combien de personnes sont favorables à ce projet dans la salle ? J'ai également une petite remarque à adresser aux élus qui prennent souvent la parole sur le grand passé minier de notre région. Je me demande à combien le pourcentage de la population dupe sur cette évocation. Lors de la première réunion de la CNDP avec Imerys, ils ont tout de même parlé d'une mine extrêmement technologique avec des petits joysticks et autres. Le passé minier de notre région est une chose, mais le futur minier de notre région en est une autre. Au niveau de l'emploi, il faut quand même l'avoir en tête. Ensuite, une remarque à la présentation qui a été faite sur tous les chiffres. Y a-t-il eu une analyse réalisée sur le déclin démographique lié au nombre de maisons en vente depuis l'annonce du projet ? Contrairement à la présence dans la salle, je suis une jeune dans le territoire et je n'ai pas l'intention de rester vivre à côté d'une mine. Ce n'est pas du tout un attrait pour moi. Enfin, il y a eu une remarque faite par Monsieur Frédéric LAPORTE, me semble-t-il, sur le fait que l'État va être contraint d'investir dans le train. Pour rappel, en tant qu'ancienne cheminote, pour les lignes de desserte fine du territoire telles que celles que nous avons ici, ce sont les régions qui investissent dedans. Ce sont des décisions régionales. En grande partie, ce sont les régions.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Nous allons apporter des décisions. Chacun peut s'exprimer comme il le souhaite sur le sujet. Si vous avez des éléments objectifs à apporter à la discussion, demandez le micro et nous vous le tendrons.

#### **Intervenante dans la salle**

Bonjour à tout le monde. J'aurais voulu avoir une précision par rapport à l'intervention de Nicolas. Il y a deux choses que je ne comprends pas lorsque vous parlez de l'impact du projet Imerys et que vous avez des chiffres qui sont quand même conséquents. Comment est défini cet impact ?

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Nous allons faire une petite pause sur cette base de questionnements pour pouvoir les approfondir et apporter éventuellement des réponses. Je le rappelle bien, parce qu'il y a des personnes qui sont là aussi pour la première fois, mais concernant l'interpellation qui a été faite concernant le positionnement des uns et des autres vis-à-vis du projet, nous l'entendons et nous le prenons comme tel. N'oubliez pas cependant que la Commission particulière du débat public, à la fin du débat, ne rend pas un avis sur le fond du projet. Nous ne sommes pas là pour être pour ou contre. Nous sommes neutres en termes d'expression. Nous ne nous exprimerons jamais sur le fond du projet. Nous sommes là surtout au travers du compte-rendu qu'on va délivrer pour lister l'ensemble des arguments qui ont été échangés et pour pouvoir relater la dynamique du débat. C'est important comme donnée de cadrage pour s'en souvenir. Nous ne sommes donc pas ici pour compter les voix pour et les voix contre. Nous sommes plutôt là pour essayer de sortir des raisonnements complexes, puisque toutes les situations que nous évoquons, et notamment celles de ce soir, introduisent quand même une certaine complexité dans la réflexion, comme nous avons pu le voir avec les différentes interventions successives. Il y avait une question qui portait sur la prise de position des élus et si certains s'étaient exprimés en défaveur du projet. Il se trouve qu'il y a par exemple un cas de commune qui a fait délibérer son Conseil municipal sur le fond et qui a, à l'unanimité, délibéré contre l'implantation du projet. Il s'agit en l'occurrence de la commune censée accueillir la plateforme, le site de Saint-Bonnet-de-Rochefort. Voilà juste un élément objectif qui est une donnée transparente et que vous pouvez trouver facilement puisque c'est vraiment une délibération qui a été prise. Nous pouvons revenir sur quelques éléments, Nicolas RIGAUD, notamment à des questionnements d'ordre méthodologique ou en tout cas, portant sur les données. Le premier sujet à réinterroger est celui de la

méthodologie qui vous permet justement d'essayer d'être dans la mesure d'impact, sujet qui n'est jamais facile à aborder.

#### **M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Oui. Les chiffres que je vous ai donnés concernent l'état zéro avant le projet. Nous sommes sur les chiffres avérés de 2023. Ce sont les plus récents que nous avons, notamment ceux de l'INSEE. Nous n'avons donc pas tenu compte ici des chiffres du projet Imerys. Ce qui est le plus compliqué et ce que l'on appelle en général de la prospective en économie, c'est « Je plante un site, combien cela génère en direct ou en indirect ? » Ce que je vous ai donné là, ce sont les chiffres à date, avant mise en place du projet, avec les installations, les recrutements, les conséquences sur les aspects de formation et notamment la politique de l'emploi, les aspects sur la rénovation, la construction, les entreprises et autres.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Deux questions assez précises qui portent sur les données qui seraient disponibles. Pouvons-nous avoir une analyse d'un éventuel déclin démographique à l'échelle du territoire concerné par le projet ? La question de Madame était de savoir si nous avons des ventes immobilières qui sont dans un contexte d'opportunité par rapport aux projets constatés et s'il y aurait des données qui sortiraient de l'ordinaire, notamment par rapport aux constats des dernières années concernant la difficulté à accueillir des nouvelles populations ou à les conserver.

#### **M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Comme l'annonce du projet est récente, les données statistiques consolidées et avérées n'existent pas. Nous n'avons pas de données là-dessus. Je m'éviterai de faire de telles assertions, parce que cela est très difficile. Il faudrait une enquête auprès des agents immobiliers et des acteurs qui font de la cession de vente d'opérations immobilières pour avoir ce chiffre-là. Pour l'instant, il n'y a pas d'enquêtes ni de données statistiques que nous avons qui ont montré un déclin ou un effondrement des opérations de cession. Le secteur de la construction en France est en grande difficulté, mais ce n'est pas lié au projet Imerys. Soyons très clairs. Il y a un problème de construction en France très massif, mais il est général.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci, Monsieur RIGAUD. Je ne vois pas d'autres questions directement qui vous concernent, sauf si vous aviez remarqué un point sur lequel rebondir. Ce n'est pas adressé à une personne directement, mais je vois que le vif échange qu'il y a eu sur la question du contrat de plan Etat-Région concernant le financement des infrastructures ferroviaires a fait réagir devant. Cela bruissait. Quelqu'un voudrait-il s'exprimer sur ce sujet puisqu'il s'inscrivait en faux par rapport à l'assertion de Madame sur le fait que c'étaient principalement les régions qui finançaient justement les investissements ferroviaires ? Une personne se sent-elle qualifiée pour apporter des données objectives sur ce sujet ? Pour information, nous avons invité SNCF Réseau aujourd'hui à nous rejoindre comme précédemment, mais ils ont décliné l'invitation. Nous n'avons donc pas d'expertise à proprement parler sur ce sujet qui serait disponible.

#### **M. Claude VINCENT – Intervenante dans la salle**

Bonjour. Je suis Claude VINCENT, président du MEDEF Puy-de-Dôme. Effectivement, la région intervient beaucoup sur les transports ferroviaires, uniquement sur l'achat des rames et sur le fonctionnement, mais absolument pas sur les constructions de lignes qui sont des services de l'État et uniquement des services de l'État.

#### **M. Pascal PERONY – Intervenante dans la salle**

Bonjour. Je suis retraité de la SNCF et membre de la CFDT. Je ne suis pas un spécialiste de « À qui revient le financement », région ou État. J'aurais tout de même une suggestion à faire, mais avant d'aller vers cette suggestion, la partie transport ferroviaire est, me semble-t-il, un élément important de ce projet. Une remarque quand même. Imerys présente l'un de ces éléments comme tel. Le transport ferroviaire. Par contre, il me semble qu'il demeure un flux important réalisé par le transport routier. Je ne pense pas que ce soit la voie royale pour aller vers un développement durable. C'est simplement une remarque, notamment côté Montluçon. Sur la suggestion, effectivement, la remise en état du réseau ferroviaire, notamment sur la partie Gannat-Montluçon, voire sur Vierzon ou Bourges, nécessite des fonds très importants. Cela va au-delà de la régénération puisqu'il semblerait que le mode d'exploitation sur la voie unique soit modifié du fait de ce projet Imerys. J'en arrive à la suggestion. Je pense que dans le cadre d'un bon ruissellement, Imerys pourrait sans doute participer également au financement de la rénovation des infrastructures ferroviaires. Certes à son niveau, mais au moins une participation au-delà des seuls investissements qu'Imerys prévoit et ce qui lui revient de fait avec les deux ITE, les installations terminales embranchées, qui sont prévues dans le projet. Merci.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour votre intervention. Je renvoie aux réunions territoriales de Saint-Bonnet-de-Rochefort et de Montluçon pour ceux qui sont intéressés par ce sujet de la rénovation du réseau ferroviaire sur le département, puisque nous avons, ces jours-là, pu bénéficier des éclairages de SNCF Réseau. Si vous reprenez les comptes rendus de réunion, vous retrouverez un certain nombre de propos qui apportent des éclairages qui vont s'inscrire dans la continuité de ce qui vient d'être dit par Monsieur. Prenez la parole une dernière fois et de manière assez courte sur le sujet du CPER.

#### **Alexandra – Intervenante dans la salle**

Cela va être rapide. Je voudrais juste réagir parce qu'il n'y a pas de raison que ce soit toujours les mêmes qui aient le dernier mot. Si je me suis exprimée, c'est parce que je suis légitime à le faire. J'ai travaillé six ans à SNCF Réseau dans les choix d'investissement de régénération des lignes de desserte fine du territoire. Je pense que je suis bien placée pour le savoir. Ce n'est donc pas juste dans l'investissement rames et traction, c'est également sur la régénération. La régénération, c'est ce qui concerne la rénovation des voies ferrées. J'ai le texte sous les yeux. « Les LDFT sont principalement destinées aux trajets quotidiens assurés par les services organisés et financés par les régions ».

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Cela impliquerait de faire la distinction entre le financement des services et le coût des infrastructures et de sa prise en charge.

#### **Alexandra – Intervenante dans la salle**

C'est ce qui va être nécessaire pour exploiter la ligne. C'est une régénération. Je parle de cela parce que nous pourrions directement financer le train et régénérer la ligne pour attirer des gens dans le territoire. Ce serait un investissement bien plus direct que d'investir de la part de l'État, 2,4 milliards d'euros sur une mine qui ne servirait à personne ici.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

J'ai noté votre point de vue. Pouvez-vous demander la parole et solliciter le micro ? Nous allons faire un dernier temps d'échange sur ce sujet.

#### **M. Pierre-François PICARD – Intervenant dans la salle**

Sauf erreur, c'est Monsieur AGUILERA qui est responsable au niveau des élus, vice-président chargé des transports à la région Rhône-Alpes-

Auvergne. Lorsqu'il y a des manifestations pour rouvrir des voies, ce n'est pas vers les préfectures que nous allons, c'est vers le Conseil régional.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Nous sommes d'accord. Le Conseil régional, évidemment aussi sollicité dans le cadre du débat public par nous-mêmes, Commission nationale. Y avait-il d'autres demandes d'intervention ? Nous allons en prendre deux avant de changer de sujet parce qu'il y a un morceau important sur l'emploi.

#### **M. Maurice DESCHAMPS – Intervenant dans la salle**

Je me présente, Maurice Deschamps. Je suis le maire de la commune de Lalizolle. La première question qui a été posée, c'est la jeune dame tout à l'heure, qui demandait si les maires et les élus avaient bien réfléchi sur les avantages, mais aussi sur les inconvénients du projet, en nous disant en quelque sorte que nous allons peut-être un peu vite en besogne. J'ai été interviewé par deux journalistes qui appartenaient au groupe Reporters. Je ne sais pas si cela vous dit quelque chose. À la fin de l'entretien, ils m'ont posé la question suivante. « Si vous aviez le choix entre cette mine de lithium – en apportant en complément qu'une mine n'est jamais propre – et un projet vraiment durable avec le même nombre d'emplois ? » J'ai dit qu'évidemment, je prendrais peut-être la deuxième solution, mais aujourd'hui, un élu dans une commune, quand il voit le désastre de la régression de la population, quand il voit les services publics qui disparaissent, les écoles qui sont toujours sur la corde raide, il se dit qu'il ne peut pas passer à côté de 300 emplois qui vont se créer dans la région. On n'a pas le droit. C'est ce que je pense, Madame.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Monsieur, puis une dernière prise de parole ensuite pour Madame avant de clôturer cette séquence.

#### **M. Pierre MATHIAUD – Intervenant dans la salle**

Bonjour. Je m'appelle Pierre MATHIAUD. Je suis un enseignant retraité du lycée Paul Constans dans le domaine de la chimie et également un ex-responsable syndical dans le domaine du syndicat enseignant. Je voudrais d'abord exprimer un regret. Nous savons que le lithium est présent à Echassières depuis les années 1980. À l'époque, pour ceux qui s'en souviennent, le député communiste de l'Allier, André LAJOINIE, avait essayé de lancer le débat là-dessus. Ce qui est dommage, c'est que cela n'a pas été suivi à l'époque. Peut-être que si une Commission nationale comme vous le faites aujourd'hui avait existé à l'époque, nous n'aurions peut-être pas perdu 45, voire 50 ans. Ça, c'est mon avis. La deuxième question, c'est que nous avons recherché, il n'y a pas très longtemps dans les archives de l'INA, l'Institut National de l'Audiovisuel, une intervention d'un élu dont j'ai appris aujourd'hui qu'il s'appelait Monsieur Roger BARREL, qui était maire de Sussat, qui était très visionnaire à l'époque puisque dans les années 1979, les téléphones portables n'existaient pas. Les batteries et les voitures électriques non plus. Je vous invite à regarder les archives de l'INA là-dessus. C'était en 1979. Il avait parié sur le développement du lithium. Il avait même dit que les usines pourraient se créer dans les deux ans qui suivent. J'invite ceux qui sont passionnés par ce débat à regarder cette petite intervention. J'ai une dernière chose humoristique. Par contre, j'aimerais bien reprendre la parole sur l'usine de conversion. En tant qu'ancien professeur de chimie à Paul Constans, j'aurais une question technique à poser là-dessus, mais je termine juste sur une petite anecdote. Dans le dernier numéro de *l'Humanité Dimanche*, vous avez un petit dessinateur humoristique qui s'appelle Babouse qui a fait un petit dessin. Je vous invite à le regarder.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Juste pour vous dire que vous pourrez intervenir à la fin de la réunion si vous avez une question spécifique sur les procédés industriels mis en œuvre. Nous nous sommes dit que s'il y avait des questions qui portaient vraiment sur le projet et qui étaient un peu en dehors de la thématique du jour, elles seraient concentrées sur la fin de réunion. Nous y reviendrons. Madame, pour clôturer cette séquence et pour rentrer dans le sujet de l'emploi, parce qu'il mérite des échanges un peu longs.

#### **Mme Katherine DESCHERE – Intervenante dans la salle**

Je voulais justement avoir des précisions en ce qui concerne les emplois indirects. Dans les emplois indirects, par exemple, comptez-vous la fabrication du matériel dont vous avez besoin ? Pour cela, ce ne seront pas des emplois locaux. Il faudra vraiment des précisions sur ces emplois. D'autre part, il y a aussi des emplois qui risquent d'être détruits. Nous savons que la mine consommera de l'eau et risque de polluer l'eau. Enfin, il y a eu beaucoup d'arrêts sécheresse sur le coin d'Echassières. Si j'étais agricultrice, j'aurais quand même certaines inquiétudes. Faudra-t-il, pour les habitants, au bout d'un moment, être obligés d'avoir des citernes d'eau pour avoir de l'eau potable ? En ce qui concerne le tourisme, l'eau, si j'ai bien compris, sera prise dans la Sioule. Nous savons que les mois d'été, il n'y a pas beaucoup d'eau dans la Sioule et pourtant, cela fait quand même pas mal d'emplois. Il y a les canoës, il y a la pêche et il y a aussi les gens qui viennent se reposer au bord de la Sioule. S'il y a très peu d'eau de la Sioule, l'attractivité sera tout de même beaucoup moins importante. Aussi, peut-être que le prix de certaines maisons va augmenter, mais il y en a qui vont baisser. D'autant plus que, d'après ce que j'ai compris aussi, le projet SNCF est loin d'être finalisé, ce qui voudrait dire que s'il ne se réalise pas, il y aura beaucoup de camions sur le territoire. D'autre part, nous savons qu'il y a de nombreux projets actuellement pour se passer du lithium. Cette mine risque-t-elle d'être obsolète dans quelques années ?

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour vos différentes questions. Certaines n'appellent pas de réponse. Sur la question des emplois, merci, car c'est la transition avec ce qui vient juste après. Je note votre inquiétude sur les emplois qui pourraient être détruits par cette nouvelle activité. Vous mettez en avant les enjeux quant à la fréquentation touristique du territoire, à sa labellisation et aux usages qui sont aujourd'hui permis par les richesses que sont la Sioule, le patrimoine forestier ou autres. Une question simple qui est adressée à Imerys et sur laquelle je veux bien une réponse simple aussi, si vous le pouvez, parce qu'elle est déjà connue. Nous l'avons entendue dans le débat et elle est indirectement connectée à ces sujets. C'est celle des prélèvements nécessaires à votre activité. Est-ce que oui ou non, vous serez amené à réaliser directement des prélèvements dans la Sioule l'été ? Sinon, où trouverez-vous l'eau nécessaire en période de fort étiage ? Si oui, comment entendez-vous la crainte de Madame ?

#### **M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Bonjour. Merci pour cette question. Pour les prélèvements, nous allons en effet avoir besoin d'un appoint et on prévoit de le faire au niveau de la Sioule pour éviter de puiser dans la nappe phréatique. Le prélèvement correspondrait à peu près à un millième du débit moyen de la Sioule. En période d'étiage, cela pourrait représenter à peu près 0,6 % du débit de la Sioule, mais on aurait la capacité de réduire en cas de fortes contraintes dues à une sécheresse, avec par exemple des stockages d'eau sur site pour limiter les prélèvements à ce moment-là. Sur l'eau, on pourra développer au débat pendant le 30 mai. Je tiens aussi à rappeler que l'eau du coin d'Echassières est non potable depuis pas mal d'années et qu'il y a un prélèvement qui est effectué au niveau de Volvic. Il est tout de même important de ne pas mélanger non plus l'eau potable que l'on utilise avec l'emprise du projet.

#### **M. RUTTIMANN – Intervenant dans la salle**

Quelle est l'impartialité que nous pouvons attendre d'Imerys qui est dans le projet par rapport aux prises d'eau, mais aussi au rejet et à la qualité de l'eau ? Je suis venu ce soir, mais peut-être que je me suis trompé. J'ai vu « Retombées ». Dans ma tête, « Retombées », c'est « Retombées nucléaires radioactives ». Cela n'a rien à voir avec ça, mais qui peut malheureusement être d'actualité. Je m'attendais à des aspects négatifs et je pense en premier lieu à l'eau, bien évidemment.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

J'entends la question de l'impartialité et de l'objectivité des données qui est toujours bien évidemment concomitante à de nombreuses questions que l'on introduit au fur et à mesure des séances. Ce sujet a été abordé plusieurs fois, mais il n'a pas encore été, comme il va devoir l'être le 30 mai, véritablement approfondi lorsque nous parlons de l'eau. C'est pour cette raison que Christopher HEYMANN parlait du 30 mai, dans la mesure où la Commission du débat public a prévu vraiment un atelier entier dédié à l'approfondissement des enjeux sur la ressource en eau, parce que cela mérite vraiment un temps complet de réunion dessus. Pour les personnes qui nous rejoignent ce soir, je comprends qu'il soit difficile de prendre au bon la balle ou le train déjà lancé pour continuer dans la métaphore ferroviaire, mais en l'occurrence, il y a beaucoup de ressources sur internet, sur le site du débat, qui vous permettront de prendre connaissance à la fois de tout ce qui s'est dit sur ces sujets et à la fois de tout ce qui reste à connaître, à dire et éventuellement à contester, Monsieur. Le premier rendez-vous sur ce sujet et sur lequel je vous invite à vous positionner est le 30 mai à Vichy, avec une grande réunion sur l'eau.

#### **M. Sylvain DURIN – Maire de Servant**

C'est pour la parité que je prends la parole entre élus de l'Allier et Puy-de-Dôme. Ce projet EMILI aux portes du Puy-de-Dôme, aux portes de la commune de Servant, aux portes de notre territoire, c'est une opportunité pour des retombées en termes d'emploi, en termes d'aspect touristique et culturel. Cela fait des dizaines d'années qu'aucune entreprise sur notre territoire n'a créé plus de dix emplois. C'est donc essentiel pour la survie de notre territoire. La commune de Servant ainsi que cinq autres communes. Lapeyrouse, Durmignat, Moureuille, Menat et Ayat-sur-Sioule ont été retenues comme villages d'avenir pour leur attractivité par rapport à tout ce que je viens de vous dire. Derrière, c'est l'enjeu de nos commerces, que ce soit multiservice, boulangerie, des familles en plus, de l'habitat, des impôts en plus pour nous. C'est donc plus de familles et plus d'enfants pour les écoles. C'est un tout. Je peux comprendre. La commune de Servant gagne des habitants. Depuis ce projet, nous sommes sollicités par de nombreuses personnes pour faire construire ou pour venir se loger. Vous pouvez venir me voir, prendre un rendez-vous et je vous expliquerai. Durmignat, Moureuille, Lapeyrouse et Servant travaillent sur un plan local d'urbanisme pour anticiper la venue de ces habitants pour notre territoire parce qu'il y a des emplois derrière et cela fait vivre nos familles. Il y a eu des projets bien en amont, notamment lorsque Rockwool avait voulu s'installer en 1980. Il y avait les mêmes préoccupations, mais ces mêmes personnes ont travaillé à l'usine et ont fait vivre leur famille. Je peux comprendre qu'il y ait des personnes et des concitoyens qui ont des craintes sur les enjeux de l'environnement, mais il ne faut pas le voir comme une contrainte. Il faut le voir comme des atouts pour nous tous. Merci.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour votre intervention. Monsieur RIGAUD, si nous essayons d'objectiver un peu les données, tout à l'heure, vous mettiez en avant le caractère très industriel du territoire. Les chiffres montraient d'ailleurs une certaine dynamique. Est-il vrai que nous n'avons jamais créé plus de dix emplois à l'échelle du territoire dont parle Monsieur DURIN sur ces dernières années ? Ce serait en deux mots, juste pour savoir si nous avons des chiffres sur ces sujets-là. Il est vrai que cela questionne par rapport à ce que vous évoquiez comme chiffre

tout à l'heure sur le caractère industriel du développement de l'activité économique à l'échelle départementale.

#### **M. Nicolas RIGAUD – AURA Entreprises Allier**

Sur les Combrailles, je ne vais pas me permettre. Il y a une structure intercommunale qui travaille sur les Combrailles, mais il est vrai que sur des territoires à très faible densité, plus la topographie des Combrailles, effectivement, le nombre de créations nettes sur des entreprises de grande taille est plus faible. Ce n'est pas spécifique aux Combrailles. Nous le voyons sur de très nombreux territoires ruraux. Il faut également faire très attention aux effets d'annonce. En ce moment, il y a le salon de Choose France qui se déroule à Paris. Concernant les volumes d'emplois et les créations d'usines en France, nous sommes sur une dynamique de recréation d'usines depuis trois ou quatre ans. Nous arrivons à peu près à être à 200 créations d'usines par an. Pendant des décennies, nous étions à 60. Attention, car lorsque nous parlons d'usine, ce sont aussi bien des entreprises à dix salariés que des usines qui peuvent avoir 400 salariés. Attention à l'écart type par rapport à ça. Majoritairement, sur des territoires comme celui-ci, nous avons la même chose du côté des Combrailles, du côté Allier. Il est vrai que nous sommes plutôt sur de petites unités industrielles.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est noté. Merci. Je vous laisse reprendre votre place, Monsieur RIGAUD. Je demanderai à Imerys de prendre le relais puisque nous allons introduire la séquence autour des retombées en matière d'emploi, cette fois-ci très directement. Je me dirigeais vers vous. Nous nous connaissons maintenant depuis un certain temps. Je savais que vous auriez envie de répondre et que vous ne laisseriez pas passer l'affaire comme ça. Nous faisons la transition. Nous vous donnons le micro. Merci de respecter les deux minutes. Nous passerons ensuite à la séquence emploi, s'il vous plaît.

#### **M. Pierre-François PICARD – Intervenant dans la salle**

Bonsoir. Cela fait effectivement un moment, contrairement à certains élus, que je suis présent dans ces réunions de la CNDP. Je trouve affligeant – il y en a qui assument leur position – lorsque l'on voit le département qui publie une revue au mois d'avril avec de longues pages sur l'environnement, qu'il y a une fête de la nature qui va se dérouler dans peu de temps sur la communauté de communes de Saint-Pourçain Limagne. À juste titre, c'est très chouette. C'est aussi un problème de participation. Où sont les élus à des moments dans les réunions ? Pourquoi parlent-ils plus tôt ? Pourquoi n'attendent-ils pas la fin des débats pour discuter ? Pourquoi nous refuse-t-il une audience en commission ? Monsieur le Maire de Servant, je suis ravi d'apprendre que ce soir, vous appartenez à la communauté de pays de Saint-Eloy qui n'a pas d'intérêt économique pour l'instant, qui a une frontière avec l'Allier – je trouve cela assez impressionnant – et qui refuse de nous recevoir en séance plénière. Il faut le savoir aussi, comme la communauté de communes de Saint-Pourçain. L'autre chose, c'est qu'il ne se passe pas une semaine actuellement sans que l'on nous dise que l'électrique n'est pas l'avenir. Il y a encore aujourd'hui Le Monde qui publie un article là-dessus. Nous serions donc les seuls en France à vouloir le tout électrique, ce qui est une aberration phénoménale. Je rejoins Monsieur sur la désertification. C'est aussi le problème de la mobilité. Concernant la mobilité par le rail, nous avons fermé des lignes, comme celle de Clermont-Montluçon en 2007. Il ne faut pas l'oublier. D'autres lignes sont en latence actuellement, sur Ussel ou Le Mont-Dore. Tout cela a été diffus. À un moment donné, nous avons arrêté les différentes régions avec l'État pour des soucis de disparition de service public et d'économie. Venir sur l'électrique pour combien de temps ? 25 ans ? Ensuite, que ferons-nous des infrastructures ? Nous n'avons pas la ligne complète. Aussi, il y a l'eau derrière. Nous sommes sur un dogme au niveau de la forêt des Colettes. Une chose que nous avons apprise au fur et à mesure des réunions, c'est que la mine n'est pas propre et c'est Imerys qui le dit. Où vont aller les sources et la

pollution ? Le renflouement des déchets va être effectivement en surface et cela a été annoncé à Montluçon. Il y a donc une répercussion sur le tourisme en contradiction avec ce qui est annoncé et l'agriculture derrière.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Nous clôturons cette séquence plus longue que prévu, mais en même temps, cela suscite des réactions contrastées, ce qui est une bonne chose, pour passer à la question de l'emploi. Dès le début, sur la base des chiffres que vous aviez présentés dans le DMO – et je n'y reviens pas puisque cela fait l'objet de la présentation actuelle – vous avez été interpellé à la fois sur des enjeux de méthode et à la fois sur des remarques qui étaient des attentes d'éclairage, sur comment vous avez pu comptabiliser les emplois directs et les emplois indirects induits par le projet. Nous avions fléché cet échange sur cette réunion. Nous avons prévu d'avoir 10 minutes où vous, Imerys, allez pouvoir tout à fait directement présenter vos chiffres en matière d'emplois directs. Ensuite, petit échange avec la salle avant de revenir avec le bureau d'études qui est votre prestataire, UTOPIES, afin de parler de la méthodologie employée pour aboutir aussi à des résultats en matière de retombées indirectes en termes d'emplois. Voilà le programme qui nous attend sur l'heure qui vient. Je vous demanderai de bien vouloir respecter le temps imparti. Il est à la fois conséquent et à la fois contraignant, j'en suis conscient, mais nous sommes encore une fois sur le format d'une réunion qui est en train de difficilement tenir son timing. Merci d'être bien sur cette idée des 10 minutes imparties, puis des 20 minutes qui sont celles d'autres prestataires. Merci.

#### **M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Très bien, merci. Avant de laisser la parole à Loïc CHENAL qui présentera plus particulièrement la stratégie de recrutement et de formation dans le cadre du projet EMILI, je suis le directeur des kaolins de Beauvoir et je pense qu'il est important que je revienne rapidement sur ce contexte des retombées qui sont déjà actuelles et sur les emplois. Les kaolins font partie du patrimoine géologique. On parlait d'emprise. Cela attire pas mal de personnes qui peuvent visiter le lieu. Les kaolins de Beauvoir sont une richesse locale qui est présente depuis plus d'un siècle. Cela fait 150 ans. On parlait tout à l'heure de la durée de vie d'une carrière. Nous sous-estimons souvent la durée de vie d'un gisement. Nous le voyons. Nous avons récupéré le site en 2005. Imerys s'est efforcé de prolonger cette activité de kaolin qui est stratégique dans le marché de la céramique. En 2021, nous avons eu une prolongation pour pouvoir exploiter les kaolins pour 30 années de plus. C'est une petite parenthèse pour dire « Qui aurait cru en 2005, qu'il y ait encore 40 ans ou même 50 ans de durée de vie sur les kaolins de Beauvoir ? » Le projet EMILI vient s'ajouter à cela. Les différents emplois que je vais montrer et les différentes retombées que je vais vous montrer viennent s'ajouter aux kaolins de Beauvoir avec le projet EMILI.

Avec les kaolins de Beauvoir, il y a déjà un rayonnement local. Nous sommes en activité depuis plus d'un siècle. Il y a une trentaine de salariés actuellement et plus une vingtaine d'employés en sous-traitance. Nous avons également de nombreux partenariats locaux et nationaux. Nous pensons notamment à l'ONF et le Conservatoire d'espaces naturels qui nous accompagne notamment dans la réhabilitation et dans les compensations liées aux travaux d'extension. Nous avons également Wolfram Mines avec le musée qui se situe à côté des kaolins de Beauvoir et avec lequel nous avons un partenariat, ce qui permet d'ouvrir nos portes de temps en temps pour visiter ce site qui est exceptionnel d'un point de vue géologique. Pour ceux qui veulent visiter, je vous invite à passer notamment par Wolfram Mines où nous organisons des visites, notamment pour les journées du patrimoine, mais pas que. Cela fait évidemment partie du rayonnement.

Pour donner quelques chiffres, nous produisons 30 000 tonnes de kaolin par an et un peu plus de 20 000 tonnes de sable feldspathique. Évidemment, il y a des retombées indirectes chez nos clients français qui représentent une bonne partie de ces volumes. Nous sommes également le premier producteur français de concentré d'étain tantale, ce qui fait de nous un site un petit peu d'exception en France, parce que quelque part, nous avons déjà des produits miniers. Même si nous avons une carrière, nous valorisons déjà des métaux. En termes de retombées purement financières, sur l'année 2023, ce sont 80 000 euros d'impôts et taxes par an qui retombent sur le territoire via la taxe foncière notamment et les contributions économiques territoriales.

Les kaolins de Beauvoir ont donc déjà un certain rayonnement. Nous voyons évidemment, depuis l'annonce qui a été faite en octobre 2022, que le projet EMILI qui a été annoncé – nous le voyons clairement sur le site et je le constate tous les jours – que ce rayonnement s'amplifie. Nous avons eu plus de 250 visites en 2023. Nous partons en 2024 avec encore plus de visites. Évidemment, ce sont des hébergements, des restaurants et des retombées sur le territoire. Il y a eu beaucoup de médias également. Je pense que si nous tapons « Echassières » dans Google, beaucoup d'occurrences vont ressortir, mais la carrière des kaolins est la plus photographiée de France en ce moment et ce n'est pas fini. Il y a pas mal de médias qui nous suivent, quels que soient les points de vue et quelles que soient vos lectures. Il y a également des universités avec lesquelles nous travaillons, notamment certaines avec des thèses pour une bonne compréhension de la géologie, mais également – et nous allons en parler après – sur les futures formations qui seront nécessaires pour le projet.

Petit rappel qui semble simple comme ça, mais un gisement de lithium est non délocalisable. Nous avons une industrie qui n'est pas délocalisable, c'est-à-dire que nous ne pourrions pas transférer la mine vers un autre pays parce que la main-d'œuvre est moins chère. On s'ancre dans le territoire pour une longue durée. 25 ans est la durée minimum. Je suis géologue minier et nous avons toujours tendance à voir que tous les 20 ou 25 ans, on remet 20 à 25 ans de plus d'activité. C'est le principe d'obtenir des extensions dans le cadre des arrêtés préfectoraux. De toute façon, les durées sont souvent limitées à 25 ou 30 ans. C'est un peu la logique du fonctionnement de ce type d'industrie. La volonté d'Imerys est évidemment de s'implanter localement. Il y a le gisement en lui-même où ce n'est pas négociable sur sa position. Par contre, sur les choix que nous avons pris, notamment pour Montluçon, c'était également une volonté d'Imerys de s'implanter localement. Cela a été rappelé tout à l'heure, notamment avec l'historique de Montluçon. Il y a une continuité et un savoir-faire qui est présent dans cette région et qui est important dans le cadre de notre projet.

Le troisième point est qu'Imerys a un savoir-faire industriel. Nous allons parler des emplois, mais il est important de voir que sur les kaolins, nous avons déjà des personnels qui sont extrêmement compétents. Nous avons mis quelques photos. Nous avons des conducteurs d'engins, nous avons des tables à secousses qui permettent de récupérer des concentrés d'étain. Nous avons également des filtres-presses qui opèrent dans le cadre des usines pilotes, mais qui seraient également présents aux sites de chargement. Nous savons faire fonctionner ce type d'installation. Nos opérateurs actuels seront les formateurs de demain et il y aura une transmission de ces savoirs-là. Ici, c'est pour les kaolins de Beauvoir, mais chez Imerys qui est un grand groupe où nous avons une très bonne expertise sur les process industriels, nous serons formés également avec nos propres compétences. Nous avons des mines à travers le monde. Par exemple, nous faisons de la flottation de mica sur le site de Ploemeur et nous serons donc en mesure de former nos futurs opérateurs. Merci.

**M. Loïc CHENAL – Imerys**

Bonsoir. Je suis responsable des opérations et je n'ai plus que cinq minutes pour aborder la thématique du recrutement, de l'information et plus largement des emplois. C'est un sujet qui est vaste et critique pour nous. Pour faire en sorte que ce soit un succès, nous avons vraiment trois axes sur lesquels nous allons nous appuyer. La première, c'est bien sûr de s'appuyer sur le développement du vivier des compétences qui existent déjà sur les différents bassins. Nous avons également bien conscience qu'il va falloir travailler sur l'attractivité pour aller chercher d'autres compétences qui seront nécessaires et aussi anticiper. Nous avons parlé d'anticipation tout à l'heure. Ce ne sont pas des choses qui se font du jour au lendemain et nous travaillons donc dessus dès maintenant. L'approche est assez pragmatique. À nous de définir correctement le besoin, que ce soit en termes de compétences, de quantité et de délais. En parallèle, nous allons avoir une cartographie de manière à comprendre très clairement et précisément quelles sont les filières de compétences qui existent déjà actuellement et quelles sont les filières de formation. À partir de là, nous serons capables d'analyser l'écart entre l'offre et la demande afin de finaliser nos plans de recrutement et de formation.

En termes d'emplois directs, ce sont des chiffres que nous avons déjà annoncés à Montluçon. On parle de 100 emplois sur les pilotes, 530 emplois sur les trois sites à terme pour l'usine commerciale et la mine, avec une répartition que vous pouvez voir sur le diagramme. En termes de métiers, nous avons une majorité d'agents, soit 65 % qui sont des opérateurs, que ce soit à la mine ou dans les usines de conversion aux concentrations. Ce sont environ 25 % de techniciens et d'agents de maîtrise, avec une minorité d'ingénieurs et de cadres qui vont gérer les équipes, soit environ 10 %. Cela concerne ici le besoin en termes de quantité et de compétences. Si nous regardons le besoin sous la forme de timing ou de planning, nous allons avoir des vagues de mobilisation. J'aimerais insister ici sur le fait que nous n'allons pas recruter des gens la veille de démarrer ou d'opérer l'usine. Il va falloir anticiper parce que nous ne pouvons pas recruter de nombreuses personnes en deux jours. D'autre part, nous avons également beaucoup de choses à préparer en amont de la mise en service. Il faut donc que nous mettions en place des systèmes et des outils, que nous développions les procédures opérationnelles, que nous mettions en place des organisations. Tout cela prend du temps. Comme vous pouvez le voir, certains des effectifs sont mobilisés plusieurs mois, voire plusieurs années avant la mise en service des équipements. C'est ici le besoin en termes de délais.

Si nous regardons la cartographie, c'est quelque chose qui est en cours et sur lequel nous travaillons aujourd'hui. Le but est vraiment de comprendre aujourd'hui quelles sont les compétences qui sont disponibles dans le tissu local et économique actuel, quelles sont les filières qui sont en tension, qui sont les métiers où nous avons des problèmes, quelles sont les filières de formation qui existent, qu'elles soient initiales ou continues, et nous n'allons pas faire cette cartographie seuls. Nous travaillons avec les différents partenaires de l'emploi, soit France Travail Allier et Puy-de-Dôme. Je ne vais pas tous les citer, mais ils sont sur la *slide*. Aussi, au niveau formation avec les différents établissements scolaires. Il y a deux semaines, nous étions au lycée Paul Constans. Nous avons également été voir l'AFPI avec Monsieur Philippe TOURAND qui est ici. Pour comprendre ce qu'il y a aujourd'hui de disponible, nous avons essayé de voir le BTS Chimie il n'y a pas longtemps et de voir quels sont éventuellement les manques en termes de filières, de formation et de compétences pour pouvoir anticiper.

Sur la partie recrutement, nous savons déjà qu'il va falloir que l'on ait une approche différenciée, c'est-à-dire que nous avons un panel de compétences tellement large que nous savons que nous n'aurons pas de problème à trouver localement. Par exemple, nous savons que nous trouverons un magasinier. Il n'y a aucun problème. Par contre, il y a des compétences plus spécifiques où nous allons devoir aller chercher au niveau régional et éventuellement national, voire même dans des cas

très spécifiques à l'échelle internationale. Dans tous les cas, nous allons vouloir adopter les principes d'Imerys sur la diversité et l'inclusion. C'est indéniable. Nous allons devoir travailler sur l'attractivité en collaboration avec les différents partenaires des collectivités. Ce qu'il faut retenir aussi, c'est que nous avons vraiment deux challenges différents entre les usines pilotes et les usines commerciales. Concernant les pilotes, il s'agit d'effectifs relativement restreints. Nous parlons d'une centaine de personnes. C'est déjà un beau challenge. Par contre, ce sont des échéances qui sont très rapprochées. Cela va arriver très vite. Nous allons avoir besoin de compétences directement opérationnelles, c'est-à-dire que nous allons avoir très peu de temps pour les former. Nous allons donc aller chercher des gens qui sont non seulement opérationnels tout de suite et en plus, qui ont le potentiel de se développer pour anticiper les étapes suivantes. Pour la partie commerciale, c'est un challenge qui est un peu différent. Nous avons un plus gros volume de personnes à recruter, mais nous aurons un peu plus de temps pour le faire. Ce sera finalement de bénéficier des compétences que nous avons déjà mobilisées sur l'usine de démonstration. Nous allons pouvoir nous appuyer sur ces équipes un peu noyau et d'autre part, s'inscrire dans une démarche un peu plus long terme pour mettre en place des stratégies de recrutement avec France Travail et les services pour l'emploi qui sont disponibles dans le bassin.

Enfin, sur la formation, Imerys étant un grand groupe, nous avons déjà un service très structuré au niveau de la formation. Nous avons une culture et des valeurs qui sont déjà dispensées chez nos employés. Nous disposons de nombreux standards et des parcours d'intégration. Nous avons aussi des formations techniques qui sont disponibles. Cela forme un socle sur lequel nous allons déjà pouvoir nous appuyer. Nous ne partons pas de zéro. Ensuite, nous allons adopter une stratégie un peu différente en fonction des échéances. Sur les usines pilotes, nous allons pouvoir nous appuyer sur l'équipe de Christopher ici présent parce que nous avons déjà un savoir-faire qui est présent et nous allons finalement récupérer, transférer et transmettre ce savoir-faire aux nouvelles équipes en nous appuyant sur les équipes existantes. Nous allons indéniablement faire appel à des compétences techniques externes. Aussi, nous allons certainement développer des modules de formation spécifique pour homogénéiser les compétences, juste avant le démarrage des usines pilotes. Avec ça, nous serons certainement prêts à avoir une équipe formée pour pouvoir démarrer avec succès. Pour l'usine commerciale, c'est un peu différent. Nous allons déjà voir les usines pilotes où c'est, entre autres, un banc d'essai à grande échelle pour pouvoir former nos opérateurs. Ce sera un atout indéniable sur lequel nous allons nous appuyer. Ensuite, en fonction de notre cartographie que l'on aura faite en amont, bien entendu, nous allons certainement compléter les filières de formation continue à l'AFPI, par exemple, pour répondre à notre besoin et éventuellement en créer de nouvelles. Aujourd'hui, nous ne savons pas encore exactement quelle filière nous allons créer, mais ce sont des choses que nous envisageons. Sur le long terme, une fois que nous aurons démarré les usines commerciales, il va falloir que l'on maintienne ce savoir-faire. Bien entendu, nous avons tout intérêt à recruter des gens locaux pour qu'il reste dans le temps, mais ces gens-là vont partir aussi. Il va donc falloir que l'on maintienne cela. Nous allons donc nous appuyer sur une stratégie d'apprentissage, de formation continue, d'alternance et aussi, pourquoi ne pas mutualiser avec les autres entreprises, comme le fait Michelin, par exemple, avec le Hall 32 à Clermont-Ferrand.

Un rapide mot sur la partie processus achat. Nous allons avoir un certain nombre de coûts pendant la phase exploitation, à peu près 300 millions d'euros en coûts fixes et en coûts variables dans des coûts opérationnels. Ici, vous avez à l'image une répartition que vous pouvez retrouver dans le dossier du maître d'ouvrage sur la distribution de ces coûts. Il y a une grande partie qui est liée aux produits chimiques, aux énergies, mais aussi à la maintenance courante et au personnel. Concernant la maintenance courante, ce sont des frais, des coûts qui

sont très probablement des répercussions locales à des entreprises locales. Nous allons finalement vouloir intégrer ces entreprises locales dans notre processus d'achat. C'est ici le processus d'achat que l'on utilise déjà et que nous allons utiliser dans le cadre du projet. Nous définissons un périmètre, nous consultons trois fournisseurs, nous alignons techniquement et nous négocions. Ensuite, nous faisons un choix du fournisseur. La volonté est d'intégrer les entreprises locales dans ce processus-là. Nous avons tout intérêt à le faire. Dans les critères de sélection de nos fournisseurs, nous prendrons en compte le fait qu'il soit local ou non local.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Nous prenons un temps de questions-réponses sur ce sujet des emplois directs puisque la question ensuite des autres retombées qui pourraient être induites est traitée via la présentation du prestataire d'Imerys qui s'appelle UTOPIES et qui viendra prendre le relais au mange-debout.

#### **M. Jacques MORIZOT – Intervenant dans la salle**

Merci. Je suis citoyen, habitant de Saint-Bonnet-de-Rochefort, « Préservons la forêt des Colettes » et socioprofessionnel du tourisme. Je vais poser ma question sur l'aspect emploi. Simplement une réflexion sur la première partie de réunion pour les trois premiers intervenants. J'ai été consultant dans ma vie et avant de prendre une décision, il est important de faire un diagnostic avec atouts, faiblesses, risques et opportunités. Je les invite donc vraiment à faire cela sur tous les aspects, y compris sur le pourquoi de la mine avant de prendre éventuellement une décision. Concernant Madame POUZADOUX, la présidente de la communauté de communes où je réside, je la remercie de son intervention qui a commencé à bien alimenter ce diagnostic. Je rappelle simplement que, à titre personnel – et mon association l'a également fait – il nous semble important qu'il y ait une étude sur l'impact touristique et l'impact de la mine sur l'attrait général de pleine nature, retour aux sources. Nous pensons qu'il serait important d'avoir une vraie étude indépendante, voire contradictoire avant la décision sur ce projet. J'en viens à ma question sur l'emploi. Si le lithium n'est plus la ressource essentielle demain, si Imerys est racheté par je ne sais qui ou décide dans sa politique industrielle de faire tout à fait autre chose ailleurs, quel est l'engagement, dans ce projet que je ne souhaite pas, sur le fait que ces emplois seront rémunérés pendant 25 ans et que nous n'aurons pas demain 250 chômeurs à gérer ? Quel engagement sur les retombées désinduites du fait de la disparition éventuelle d'Imerys et avec les conséquences que cela aura sur le territoire ?

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est noté. Nous prenons les trois prises de parole successivement et nous les renverrons ensuite vers Imerys.

#### **Mme Pascale LANDEMAINE – Intervenant dans la salle**

Bonsoir. J'habite à Echassières. Je suis une ancienne commerçante puisque j'ai créé la supérette d'Echassières. Je suis donc optimiste par nature. Je voulais poser une question. Imerys pourrait-il peut-être se rapprocher ou faire une plateforme d'interface avec les communes et les maires autour pour l'emploi, par exemple, pour que les maires puissent remonter le nom de certaines personnes qui souhaiteraient intégrer l'entreprise, pour les logements vacants, pour un tas de choses comme ça. Je crois que c'est Daniela qui fait interface en ce moment pour le projet. Ne pourrait-on pas avoir quelqu'un par la suite ? Cela serait peut-être intéressant pour les communes, pour les maires. Ce serait pas mal. C'est mon avis.

Aussi, une petite question. Je pense que pour le lithium, il n'y a pas que les batteries des voitures électriques. Je n'y connais rien en véhicule. Si c'est un véhicule à hydrogène, y aura-t-il besoin aussi d'une batterie au lithium ou non ? Vu les développements technologiques, que ce soit en technologie, en médecine et autres, je pense que nous aurons de plus

en plus besoin du lithium et je ne vois pas pourquoi cela ferait avant. C'est mon optimisme naturel.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Nous retournons au fond de la salle pour redonner la parole à la personne qui la sollicitait.

**M. Laurent INDRUSIAK – Intervenant dans la salle**

Bonjour. Je suis le Secrétaire général de la CGT de l'Allier. Je vous avoue que nous avons coché cette date du 14 mai depuis un petit moment dans l'agenda. Juste un petit propos liminaire. Pour la CGT, les salariés qui font confiance en organisation ne sont pas de passage. On vit, on veut travailler et on veut étudier au département. Lorsque l'on s'engage sur un projet ou, en tout cas, lorsque l'on veut donner un avis, nous ne le faisons pas parce que nous avons l'envie de nous faire entendre dans des débats publics. On peut toujours se réjouir que de voir des élus politiques, notamment de droite, qui viennent dans des réunions publiques pleurer des conséquences des politiques qu'ils ont soutenues, notamment destruction d'emplois et destruction des services publics. Je ferme la parenthèse. Sur le projet en lui-même, je vais le redire ici parce que nous sommes beaucoup sollicités, nous n'avons pas décidé de donner un avis pour ou contre. À cet instant, nous avons décidé de nous forger un avis à partir du débat public. Je dis que même si tout n'est pas parfait, je trouve intéressante l'idée que des citoyens et des organisations puissent donner leur avis sur un projet qui va impacter, de façon considérable, le quotidien d'un département.

Le département de l'Allier, en tant que syndicaliste, on le connaît bien. C'est 9,5 de taux de chômage. C'est un secteur aujourd'hui de l'activité qui s'appuie essentiellement sur un secteur non marchand. 38 % des emplois du département de l'Allier sont du secteur non marchand et l'industrie ne pèse quasiment plus rien dans le département de l'Allier. Voir ou entendre l'idée qu'un industriel viendrait s'installer sur un département comme le nôtre, forcément, nous regardons cela avec intérêt, sans évacuer la dimension environnementale.

Nous commençons à y voir un peu plus clair sur le nombre d'emplois directs qui sont annoncés, mais sur quel statut ? Nous allons ouvrir une mine. C'est comme ça. C'est le projet qui est posé sur la table. Les salariés qui y ont travaillé jusqu'à maintenant avaient un statut qui s'appelait le statut minier et qui était très protecteur. Le lithium fait partie des matières qui, normalement, devraient induire que les salariés, dans le futur, puissent travailler avec ce statut-là. C'est une question. Dernière question sur l'anticipation, la formation et le recrutement. Si nous voulons trouver un équilibre entre les impacts négatifs d'un tel projet, il faut que la balance s'équilibre. Il faut que les données économiques et sociales soient conséquentes. Sur l'emploi, saurons-nous l'anticiper ? Nous sommes favorables à ce que, d'abord et avant tout, soient sollicitées les structures publiques de formation ou, en tout cas, en délégation de service public. Nous avons un lycée, Paul Constans, avec une filière de chimie. Nous avons l'IUT de Montluçon avec un département « Plateforme logistique et transport ». Je pense que c'est là aussi qu'il faut aller puiser. Aussi, nous avons un AFPA et un CFA. Lorsqu'il y a un enjeu public avec des financements publics sur un tel projet, nous n'avons pas envie d'aller financer des organismes privés. Nous ne voulons pas faire marcher l'école de formation du MEDEF. Excusez du peu. Nous voulons donc favoriser, dans le projet, la dimension de service public et de délégation de service public. Merci.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Si nous reprenons les premières questions – et je verrai si des regroupements sont possibles – la première portait sur un point très précis qui était les engagements que pourrait prendre Imerys quant à la pérennité des postes, quoi qu'il en soit du niveau d'activité dans les années à venir, et y compris après la première décennie du projet, par

exemple. Que pouvez-vous répondre sur ce sujet par rapport à la question posée ?

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Sur la substance, le lithium, il est important de situer le contexte. Nous sommes sur une substance qui est d'avenir. Tous les scénarios de l'ADEME le démontrent, que ce soit du scénario où nous serions les plus sobres, jusqu'au scénario où nous continuerions sur notre rythme actuel, ce qui n'est pas notre envie. Nous prônons la sobriété. Nous l'avons dit à plusieurs réunions. Il n'empêche que le lithium, dans tous les scénarios, s'inscrit avec des fortes augmentations. C'est quand même une substance qui a de l'avenir à ce niveau-là. Sur la rentabilité, nous pouvons également en discuter. Les scénarios qui sont pris en jeu sont évidemment avec une fluctuation des métaux. C'est le propre à chaque mine. Toutes les substances ont des variabilités. Nous avons été plutôt conservateurs dans notre approche là-dessus et nous ne nous sommes pas basés sur les prix des lithiums qui étaient extrêmement hauts il y a quelques mois. Nous pensons que la rentabilité sera continue. Nous avons un gisement de qualité avec des teneurs qui sont fortes et nous serons donc compétitifs sur notre prix de production.

J'en viens sur les différents emplois. Si l'activité se prolonge et si la substance est plutôt forte, l'activité devrait se prolonger. Ensuite, je ne suis pas voyant. S'il y a des difficultés au sein d'Imerys et que ce serait racheté – nous n'avons pas du tout de vue comme ça – il existe des dispositifs RH. Je ne suis pas forcément spécialiste, mais où il y a des récupérations d'emplois, les compétences auront été formées. Nous aurons un savoir-faire qui sera présent sur site et qui sera aussi important que la ressource elle-même. Il y a quand même à penser que les emplois seraient préservés. J'ai donné des médailles d'or « Grand or » du travail à des employés l'année dernière qui ont plus de 40 ans de vie là-dedans. Il y a souvent une intégration forte et dans la durée des salariés sur ce type d'exploitation.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Autre question qui parle aussi du sujet des postes qui seraient donc consacrés sur site. Au-delà des engagements, quel serait le statut professionnel ? Serait-ce bien le statut minier avec les garanties de protection offertes par ce statut ?

**M. Loïc CHENAL – Imerys**

Oui, vous avez raison. Dans le cas spécifique des opérateurs de mines, ils ont un statut spécifique de statut minier.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est donc bien cela. Ce sont des postes qui sont sous statut, de toute façon. Autre sujet qui est connecté, il me semble, aux engagements que vous pourriez prendre en lien avec cette question de la pérennité du poste, lié finalement au succès de votre activité. Madame questionnait les débouchés quand elle disait ne pas s'y connaître, mais demandait où se trouve le lithium ou encore s'il y a du lithium dans les batteries d'hydrogène. Plus largement, quelles sont, en termes de débouchés, les possibilités qui s'offrent à vous. Aujourd'hui, vous travaillez plutôt sur un projet où vous évoquez une production de lithium directement utilisée dans la fabrication des batteries automobiles, mais pouvons-nous trouver ce lithium ailleurs ? Peut-il éventuellement partir ailleurs également ? C'est une question qui est souvent posée de savoir dans quelle mesure cela contribue à la richesse nationale.

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Sur la première question, oui, nous pouvons retrouver le lithium ailleurs, mais sur la deuxième question, les besoins pour la transition énergétique liée à la mobilité électrique sont tellement énormes – ce sont les scénarios de l'ADEME dont je parlais – que c'est sur ce marché que le projet EMILI se positionne, soit plutôt sur les batteries de voitures électriques.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est quand même le choix fort que vous portez que d'avoir une activité robuste et structurée sur le marché automobile.

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

La vision est beaucoup plus claire et le besoin est justement pérenne sur le long terme, ce qui garantit plutôt une continuité de l'activité. Ce serait prioritairement français et européen, mais les discussions sont en cours. Il y a une forte demande des partenaires français. C'est une possibilité du projet.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

La question est posée sous différentes formes, mais est-il possible d'apporter des garanties sur ce sujet ? Y a-t-il une contractualisation possible qui donnerait un peu de visibilité sur le fait que nous avons effectivement un débouché qui nourrit la filière française ou a minima européenne des batteries de lithium ?

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

À ce stade, je ne peux pas vous le dire comme ça et vous le garantir. Il y aura aussi sans doute des décisions politiques qui viendront aider ou infléchir ce type de décision. Aujourd'hui, je ne peux pas engager Imerys là-dessus.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

D'accord. Ensuite, ce sont deux questions assez liées. Imaginez-vous vous rapprocher des communes sur les enjeux de partenariat permettant de faciliter l'emploi local ? La question est de savoir comment vous arrivez à recruter à l'échelle départementale ou en tout cas, au plus proche des communes. La deuxième question qui était très proche était de savoir comment vous anticipez les enjeux de formation et de recrutement en sollicitant ou non des structures publiques de formation, comme les lycées, les IUT et les CFA, ou encore plus largement toutes les structures publiques ou parapubliques qui travaillent sur les enjeux d'insertion par l'emploi et qui peuvent être donc pourvoyeuses de talents ou tout du moins de travailleurs.

**M. Loïc CHENAL – Imerys**

C'est une excellente question. Nous avons déjà un lien avec les communes directement concernées par le projet. Plus largement, dans la thématique de l'emploi et du recrutement, nous sommes en train de mettre en place un comité de pilotage avec France Travail et toutes les institutions qui sont concernées par l'emploi. Cela va du département jusqu'au CCI ou l'AFPA. Toutes ces institutions seront autour de la table dans ce comité de pilotage pour coordonner les actions, que ce soit au niveau de l'attractivité, au niveau de la sélection des candidats, la cartographie des filières et autres. C'est déjà quelque chose que nous avons lancé et que nous allons structurer de manière à être le plus efficace possible. Après, en ce qui concerne les filières de formation publique, pour nous, cela fait clairement partie des priorités. Nous avons déjà visité le lycée Paul Constans et la filière du BTS chimie. Je suis allé personnellement voir les quatre laboratoires existants. Nous avons également prévu d'aller voir l'IUT. Nous avons aussi vu le CFAI avec Monsieur TOURAND ici présent. Nous sommes donc en train de faire cette cartographie en structurant bien nos besoins d'un côté et de l'autre, à compléter éventuellement les filières de formation qui sont déjà existantes et sur lesquelles nous pourrions nous appuyer.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Dernière question, et je pense que j'aurais fait le tour de tout ce qui était demandé comme retour, sur la prise en charge des compensations. C'était en partant du principe que l'activité pouvait être, par ailleurs, destructrice d'emplois, notamment dans le domaine du tourisme. Comment êtes-vous prêts à vous engager sur une prise en charge d'accompagnement des emplois détruits ou de compensation –

je ne sais pas s'il faut parler de compensation financière ou autre – de ces activités qui pourraient, elles, y perdre avec la mise en place de ce projet ?

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Aujourd'hui, il n'y a pas de système de compensation qui est envisagé. Par contre, effectivement, ce ne sont pas des choses qui vont arriver du jour au lendemain. Il y a tout un travail de collaboration sur la coexistence des filières touristiques et l'activité industrielle pour anticiper au mieux cette coexistence et faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impact négatif sur l'activité existante touristique.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Ce qui relève aussi de la question du partenariat à mettre en place avec les collectivités locales, sujet qui a été abordé plusieurs fois tout à l'heure pour que l'échange soit le plus structuré possible dès l'amont. Nous faisons donc un dernier tour de piste sur ce sujet des emplois directs, puis nous parlerons ensuite des emplois indirects ou des retombées globalement indirectes. Cela n'empêchera pas que vous puissiez reposer vos questions après, mais il y a tout de même un complément important d'informations qui doivent être données par le prestataire sur les sujets des emplois indirects. Il faudra bien qu'on les entende rapidement derrière.

**Mme Nicole ROUAIRE – Intervenante dans la salle**

Je suis de Chantelle. J'ai quelques questions sur le profil des candidats et sur l'attractivité des métiers. Vous avez beaucoup insisté là-dessus. Avez-vous pensé à la proportion hommes-femmes ? Vous avez parlé d'inclusion de personnes en situation de handicap. Il me semble que ce sont des sujets importants à l'heure actuelle. Aussi, nous avons entendu, il y a quelque temps, parler de salaires décents. Une grosse entreprise de notre région nous a parlé de salaires décents. Envisagez-vous vous-même de mettre en place des salaires dits décents ? C'est un facteur d'attractivité.

Ma dernière question concerne les transports des salariés. Nous voyons que, localement, nous n'allons pas forcément avoir des gens qui peuvent habiter tout de suite sur place. Le transport risque donc d'être un vrai handicap pour vous dans la mesure où le bilan carbone risque d'être important. Comment envisager le transport des salariés pour limiter au maximum le bilan carbone, mais également éviter d'artificialiser les sols par la création de parking ? Si nous avons des déplacements individuels, nous avons forcément des besoins de parking.

J'avais juste une remarque à Monsieur RIGAUD. Tout le monde parle de déprise démographique. Dans vos chiffres, sur le territoire local concerné par le projet, j'ai vu – 0,1 à + 0,1 d'évolution. Nous sommes donc plutôt sur un territoire dynamique en termes de démographie par rapport au reste du département de l'Allier. Cela veut quand même dire quelque chose. Cela veut dire qu'il n'y a pas de déprise complète sur ce territoire et que nous avons des atouts qu'il faut préserver.

**M. Jacques MORIZOT – Intervenante dans la salle**

Je ne vais pas être long. J'ai juste un complément. Il n'y a pas de réponse à ma question sur ce qu'il se passe si Imerys disparaît. Je repose donc la question à la société Imerys et peut-être à son président ou à son conseil d'administration. J'en profite pour poser la question aux pouvoirs publics qui soutiennent financièrement ce projet, qui l'a déjà soutenu et qui, apparemment, va le soutenir un peu plus de manière à ce que l'argent public ne parte pas sans condition.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Je vous propose que cette question de l'argent public, qui sera d'ailleurs à un point spécifique rattaché à l'enjeu du montage économique du projet traité ultérieurement, puisse à la limite intervenir sur la

dernière partie lorsque nous parlerons aussi des retombées fiscales. Ce sera un complément sur ce point que vous pourrez réaborder. J'ai entendu une réponse. Peut-être qu'elle ne vous convenait pas. Voulez-vous la compléter ? Il n'y a peut-être pas de dialogue à avoir sur ce sujet. Je ne sais pas.

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Sur ce point précis, je pense avoir répondu, mais je rajoute que si nous investissons plus d'un milliard d'euros dans un projet avec l'amortissement de ses dépenses, c'est quand même que l'on y croit un petit peu. Nous ne comptons pas disparaître. Quelqu'un en parlait tout à l'heure, où nous pourrions disparaître s'il y avait une bombe atomique ou un astéroïde à la limite, mais sinon, je ne vois pas en quoi Imerys disparaît. Nous investissons et nous y croyons.

**M. Jacques MORIZOT – Intervenant dans la salle**

Certains investissent, puis 5 ou 10 ans après, disparaissent en laissant un désert territorial. C'est la question que je vous pose. Quels engagements prenez-vous ?

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

J'entends qu'il n'y a pas d'engagements pris aujourd'hui ou qu'il n'y a pas, pour l'instant, de projection dans un futur où vous auriez une activité qui ne fonctionnerait pas sur la temporalité visée. Je ne dis pas que la réponse vous convient, mais j'entends aussi la réponse et il faut savoir l'entendre. Nous pourrions d'ailleurs prolonger cette discussion si c'est un sujet que vous souhaitez réinterroger, mais dans le cadre d'une autre réunion.

**M. Philippe LAURENT – Intervenant dans la salle**

Bonsoir à tous. Je vais intervenir en deux étapes. La première, un témoignage du déploiement d'une activité économique en milieu rural. On sait un peu de quoi on parle puisque j'ai 64 ans. J'ai connu ma commune. Je suis Monsieur LAURENT de la commune de Saint-Bonnet-de-Rochefort. J'ai vu mon village se dépeupler, avec les entreprises et les artisans qui s'en allaient. Depuis 1987, en à peu près 40 ans, en associant l'ensemble des forces vives du territoire dans un projet public-privé avec notre ancienne maire Anne-Marie DEFAY et l'ensemble de ses collègues, nous avons réussi à développer un projet qui aujourd'hui s'appelle le Naturopôle qui compte sept entreprises et presque 300 emplois. C'est la partie témoignage. C'est simplement pour dire que quand j'étais petit, mes grands-parents disaient toujours « C'est fini à la campagne ». Je crois aussi que nous pouvons tous se rebiffer pour que ce ne soit pas fini sur nos territoires. Je pense que c'est important en termes d'état d'esprit. Pour autant, lorsque je dis cela, je ne dis pas qu'il faut le faire n'importe comment, puisque ce projet, nous l'avons développé dans le cadre d'un projet public-privé, en mettant l'ensemble des parties prenantes, parties prenantes qui étaient chères à Jean-Dominique SENARD et qui étaient autour de la table. Grâce à cela, nous avons réussi à développer ce projet. S'il n'y a pas de problème quand, malheureusement, on perd des emplois et des agriculteurs parce que c'est une fatalité et qu'il faut trouver des solutions, j'ai une question. Aurons-nous un dispositif ad hoc par bassin d'emploi pour travailler de manière prospective sur tous les besoins en termes d'habitat, d'école et d'emplois ? Nous risquons d'être en compétition sur un certain nombre d'emplois et en particulier, des emplois techniques pour lesquels nous allons devoir anticiper. Sur la partie 2024-2027, sur l'ensemble des entreprises du parc, nous allons créer une centaine d'emplois à l'ensemble des entreprises, ce qui montera un parc aux alentours de 400 emplois. Ma question est donc de savoir si nous aurons une organisation ad hoc pour pouvoir traiter l'ensemble de ces sujets. Lorsque je dis ad hoc, ce sont les parties prenantes, plutôt une dizaine, en regroupant l'ensemble des parties prenantes pour travailler tous ces sujets par anticipation, et si ce projet se fait, que l'on en fasse une réussite pour notre territoire.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Retour sur les premières questions. Sur vos stratégies de recrutement, la première question est de savoir ce que vous allez mettre en place en matière de politique d'inclusion et en matière de parité également. La deuxième question est de savoir quelles sont les grilles de salaire mises en œuvre. Ce sont des questions très précises. Je suis quand même obligé de le rappeler parce que nous sommes en train de questionner l'opportunité en Commission nationale du débat public, où non seulement la décision n'a pas été prise, mais où nous nous projetons à horizon de la décennie, puisque nous sommes en fin des années 2020. Nous pourrions comprendre si tout n'est pas encore gravé dans le marbre et c'est mieux ainsi. Je vous laisse réagir sur ces deux questions.

**M. Loïc CHENAL – Imerys**

Nous avons notre vice-président RH qui est ici. Si tu veux prendre la parole.

**M. Gad ROHRLICH – Imerys**

Merci, Loïc. Bonsoir. Je suis effectivement en charge des ressources humaines pour l'activité dont fait partie ce projet EMILI. C'est ma première session parmi vous, ce soir. Sur le sujet de la diversité et de l'inclusion, c'est une priorité au niveau du groupe depuis maintenant plusieurs années, extrêmement concrète et vous pouvez regarder dans notre rapport annuel. Nous avons des engagements précis avec des résultats précis sur notamment la parité hommes-femmes. Ce n'est pas facile. Nous sommes dans un milieu industriel, mais en tout cas, des engagements précis ont été pris et des progrès ont déjà été mesurés. Cela est valable au niveau des recrutements et au niveau du groupe, mais aussi localement. Je peux donc vous dire que ce sera un sujet qui sera regardé de très près, mais en même temps, il ne faut pas se mentir. J'ai un peu d'expérience dans les recrutements industriels. Il n'y a pas beaucoup de femmes dans les métiers industriels. Cela rendra l'exercice difficile, mais en tout cas, nous nous y tenons.

Concernant le salaire décent, Imerys opère dans le monde entier. Nous avons de nombreux sites en France. Si nous n'avions pas des salaires décents, nous ne serions pas en mesure d'attirer des talents et de recruter. Nous sommes aujourd'hui dans une situation où nous avons un niveau de chômage qui reste élevé, peut-être ici à certains endroits, mais qui a quand même baissé. Nous avons plutôt une inversion. Dans la guerre des talents, ce n'est pas toujours facile de recruter. Partout où l'on opère, nous faisons en sorte d'avoir des salaires, mais pas seulement des salaires, aussi des avantages sociaux, des mutuelles et autres qui soient en ligne avec les attentes, sinon, les gens ne viendront pas travailler chez nous. Voilà ce que je peux dire sur le sujet des salaires.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Peut-être une réponse rapide sur la question des plans mis en place en interne pour faciliter un transport au bilan carbone qui soit le plus bas possible ? C'est ici la question de l'enjeu de mobilité interne à l'entreprise et comment il est pris en compte.

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

C'est une question précise. Je profite de ce type de question parce qu'on sent qu'il y a des idées derrière ça et qu'il y aura bientôt le débat intermédiaire. C'est bien aussi pour nous de récupérer des idées et des suggestions. Nous favoriserons le covoiturage et le télétravail sur certains postes quand cela est possible. Aussi, nous consulterons avec d'autres entreprises afin de voir les synergies possibles en termes de transports en commun. Je pense notamment du côté de Montluçon. Nous venons et habitons souvent des mêmes endroits. Je suis sûr qu'il y a des synergies à trouver. Cela reste à construire, mais cela s'inscrit

évidemment dans la même démarche que le reste du projet, à savoir de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Dernier sujet qui était évoqué par Monsieur qui relatait, par son témoignage, l'aventure du Naturopôle. Je la laissais pour la fin parce que je ne suis pas sûr qu'elle vous soit directement adressée. En tout cas, il me semble que cela s'adresse aussi à minima aux collectivités. Quel dispositif ad hoc spécifique au projet pourrait être mis en place à l'échelle de chaque bassin d'emploi et pour mettre en place, dans une logique prospective, un processus qui permettrait d'anticiper les recrutements futurs ? J'imagine que cela porte à la fois sur la phase pilote qui sera a priori, selon votre planning, à développer en première intention et à la fois la phase de processus industriel à horizon 2029-2030. Je retourne aussi le sujet aux collectivités présentes, mais également à la CCI qui est présente en salle et qui a peut-être des choses à dire sur les manières qu'elle peut mettre en œuvre pour justement accompagner de manière prospective et anticiper les projets quels qu'ils soient, pour celui-ci comme d'autres.

#### **M. Loïc CHENAL – Imerys**

Dans le comité de pilotage dont j'ai parlé pour se coordonner au niveau du recrutement des formations des futurs effectifs, la CCI est aussi présente. Je pense qu'il est important de se coordonner pour faire en sorte d'anticiper au mieux les besoins au niveau infrastructure, au niveau logement, au niveau accommodation et au niveau restauration. Ce ne sont pas des choses qui se font du jour au lendemain. Si l'on ne se coordonne pas, nous ne pouvons pas être efficaces. C'est pour cette raison que dans un comité de pilotage, on cherche à avoir les bons acteurs de manière à pouvoir anticiper dans chacun des bassins, aussi bien au niveau Montluçon qu'au niveau d'Echassières.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Je laisserai réagir la CCI et d'autres collectivités, si elles le souhaitent. Je préciserai juste que sur la réunion publique que nous avons intitulée « Et après le débat ? », on parlerait de ce qui viendrait ensuite. Une concertation continue sera mise en œuvre sous l'égide de la CNDP, mais par ailleurs, il y aura certainement des velléités – et nous l'entendons déjà – de mise en place de partenariat et de travail autour de nouvelles instances de gouvernance. C'est ce que je note et c'est un point que nous avons prévu d'aborder lors de cette réunion, à savoir « Quelle gouvernance pour poursuivre les réflexions autour de ce projet si la décision d'Imerys était de poursuivre les réflexions autour de ce projet suite au débat public ? » Nous en discuterons évidemment très précisément ce jour-là, en essayant aussi d'avoir du retour d'expérience, un peu sous la forme du témoignage de Monsieur qui permettrait de nourrir la discussion pour voir quels sont les outils intéressants qui peuvent exister et mis en œuvre ailleurs.

#### **M. Claude BARBIN – Intervenant dans la salle**

Bonsoir, Mesdames et messieurs. J'avais prévu une intervention, mais devant la richesse de toutes les questions, j'ai adapté le propos et je l'ai plutôt ramené au vécu des sept ans au sein de cette chambre. J'en suis à mon deuxième mandat. Cela fait sept ans que je suis engagé sur la dynamique économique du Puy-de-Dôme, avec ce chemin qu'il a fallu faire pour se rapprocher d'Auvergne-Rhône-Alpes. Je suis touché par ce lieu parce que nous sommes dans un territoire des mines. Mon père est de Brassac-les-Mines et ma mère est d'Auzat-la-Combelle. Vous comprenez donc dans quel univers j'ai été élevé. Les mines ont fait partie de ma culture.

Sur les éléments que je vais évoquer devant vous, il n'y a pas de frontière en ce qui me concerne. Je parle à la fois pour Jean-Claude PERROT qui est le président de la Chambre de commerce de l'Allier, avec lequel je travaille sur la réflexion de ce projet et aussi pour votre Chambre de commerce du Puy-de-Dôme. C'est vraiment un

collectif consulaire qui s'adresse à vous. Vous dire également, et je réagis parfaitement à la parité que vous avez évoquée, Madame, que la parité fait partie de mon vécu personnel. J'ai une mère qui est engagée depuis de très nombreuses années sur la parité, mais ici, je ne parle pas de parité. Je parle de parité de compétences. J'ai un bureau où j'ai plus de femmes que d'hommes. C'est un choix personnel et je m'en félicite.

Sur les différents points qui ont été évoqués, votre chambre de commerce, c'est un tiers de confiance. C'est un service de l'État. Mon patron, ou plus exactement ma patronne – et c'est bien que je puisse l'évoquer – c'est la préfète de région. C'est mon chef, c'est ma tutelle. Je me permets de vous dire que votre chambre, c'est votre tiers de confiance. Sur ce tiers de confiance, pour nous, avec un porteur de projet qui arrive sur un territoire, nous sommes là pour l'accompagner, mais aussi pour avoir un véritable regard sur ce qui fait la valeur du monde consulaire. C'est tout ce qui est le respect de la RSE et de le suivre non pas seulement quand elle arrive, mais tout au long de la durée du projet. Dans cette perspective, nous nous sommes positionnés pour faire partie du comité de pilotage avant et pendant la durée du projet. Bien entendu, cela va passer par une convention que nous allons signer ensemble pour continuer à accompagner et, bien entendu, pour engager le tiers de confiance que nous sommes. Il y a sept points que j'ai entendus dans lesquels nous pourrions nous engager avec Jean-Claude PERROT pour la CCI. Bien entendu, c'est ensemble. Il n'y a que le « ensemble » qui fonctionne. Pour les territoires, les maires et les présidents de comités de communes, c'est de s'engager et de mettre en phase les entreprises locales que nous aimons et qui font partie de notre vie. Je n'ai pas dit que l'on ne regarderait pas ce qu'il se passe du côté de Lyon, de Paris ou de l'international, mais prioritairement, nous pensons à notre territoire. C'est donc le lien entre Imerys, notre territoire et nos entreprises pour leur dire qu'elles sont prioritaires. C'est un engagement que nous sommes capables de prendre dans la convention que nous allons signer.

Le deuxième point concerne le chemin de formation. Public ou privé, ce qui compte, c'est le chemin. Votre chambre de commerce du Puy-de-Dôme, pour faire le lien avec cela, forme 8 000 apprenants par an. Nous avons donc un certain savoir-faire et nous faisons partie de cette dynamique public-privé avec Mathias BERNARD pour l'université d'Auvergne.

Le troisième point sur lequel nous pouvons travailler ensemble est la partie locale, c'est-à-dire avec les collectivités locales sur le logement, sur la santé et sur la scolarité, en se demandant ce qu'il va se passer. J'ai vécu quelque chose qui m'a fait plaisir. Lorsque l'on est originaire du bassin minier, c'est de se dire « J'ai vu arriver le 28<sup>e</sup> régiment de transmissions » qui a complètement polarisé. Avant, nous avions l'ENTSOA qui est une très belle école nationale technique des sous-officiers d'active, mais ce n'étaient pas des familles. Ils avaient donc une vie économique sur le territoire qui n'était pas aussi prenante que lorsque nous avons vu arriver 1 500 familles. Toute la vallée d'Issoire jusqu'à Brioude a été polarisée dans son commerce, dans son habitat, dans la réfection des bâtiments, dans les routes, dans les transports et dans la mobilité parce qu'il y avait un intérêt et parce que tout d'un coup, il y avait une dynamique à un endroit. Se dire que l'on puisse avoir des doutes sur l'arrivée d'une dynamique économique sur un territoire qui ne va pas polariser tout ça... Regardez ce qu'il s'est passé sur le territoire d'Issoire. Rien ne vaut une bonne expérimentation.

Le quatrième point est d'accompagner avec France Travail. Nous travaillons avec ces derniers pour trouver les emplois et pour mettre les entreprises en dynamique avec l'emploi.

Le cinquième point est la revitalisation de la ligne. Vous le savez, s'il y a un intérêt, la SNCF y va et s'il n'y a pas d'intérêt, elle n'y va pas. L'intérêt n'est pas pour les citoyens, mais pour le business.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est un sujet assez polémique sur lequel nous n'allons pas rouvrir une fenêtre. C'est un peu tard pour cela. Je suis désolé. Il y a encore beaucoup de choses à dire sur le sujet.

### **M. Claude BARBIN – Intervenant dans la salle**

C'est capital. Je travaille depuis sept ans sur le Clermont-Paris et sur le Clermont-Montluçon. Si nous allons voir arriver des nouvelles rames sur Clermont-Ferrand, même s'il y a du retard, c'est parce que nous avons travaillé avec la SNCF sur ce dossier. Le sixième point est la vigilance qui est inscrite dans notre charte des chambres de commerce pour la RSE, de vérifier en permanence avec les collectivités locales et avec le territoire que c'est bien le respect de la RSE. Enfin, vous avez le sujet polémique qui est celui de l'eau.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est un autre sujet que nous traiterons le 30 mai.

### **M. Claude BARBIN – Intervenant dans la salle**

Votre chambre de commerce a créé, il y a quatre ans, un club de l'eau qui a tellement été intéressé que nous avons signé une convention avec l'Agence de l'eau pour faire en sorte d'accompagner les entreprises pour qu'elles ne prennent pas l'eau sur le territoire, mais qu'elles fassent des boucles internes. Nous l'avons fait avec Sanofi – EuroAPI – avec Michelin, avec Limagrain, avec Constellium et avec Aubert & Duval. Ce que je dis est écrit.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

L'idée n'était pas que la CCI prenne l'ensemble des sujets sur lesquels elle est en capacité d'intervenir. Nous allons nous arrêter là, mais l'idée était que vous puissiez surtout rebondir sur cet enjeu du partenariat permettant d'inventer des nouveaux modes de gouvernance sur la vie d'un projet avec les entreprises et les organismes de formation.

### **M. Claude BARBIN – Intervenant dans la salle**

Vous avez raison de dire que c'est dans le comité de pilotage dans lequel les deux chambres de commerce sont engagées, sur le comité de pilotage que nous signons avec des entreprises qui arrivent sur notre territoire, que nous sommes en capacité d'être votre tiers de confiance sur le développement économique et le respect des engagements.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Je vous demanderais de bien vouloir céder la place au bureau d'études qui a travaillé pour Imerys sur le sujet des retombées en matière d'emploi indirect. C'était un sujet qui vous avait beaucoup questionné, de comprendre la méthodologie et d'où venaient les chiffres. Ils vont donc faire cette présentation. Je ne vous cache pas que nous sommes encore une fois très en retard sur le timing et cela me désole un peu, mais en même temps, les échanges sont très nourris et je ne vois pas à quel moment nous pourrions couper pour faire plus court. Nous allons essayer de respecter à la fois les interventions et le temps imparti. Il y aura une priorité donnée si des retours sont à faire depuis la salle, à des interlocuteurs que nous avons ciblés comme des ressources potentielles dans ce débat, que sont France Travail ou le CFAI d'Auvergne. Nous sollicitons les acteurs de la formation et de l'emploi à pouvoir éventuellement directement prendre la parole après cette présentation s'ils le souhaitent, parce que nous n'avons pas pu le faire ici sur ce sujet des emplois directs. Indirectement, il y a plein d'autres sujets que vous allez amener dans votre présentation et qui permettent de parler de cette question des écosystèmes locaux. Je vous cède donc la parole. Merci de respecter le temps imparti, de bien revenir sur les éléments méthodologiques et les données, puis nous introduirons l'avant-dernier temps d'échange.

### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Bonsoir à toutes et à tous. C'est très dur de passer derrière vous, Monsieur. Vous avez tellement de passion que je vais essayer d'animer ce débat socioéconomique avec autant d'énergie. Je suis Florent LEVAVASSEUR, directeur conseil du cabinet UTOPIES. Je suis accompagné d'Anne-Sophie THIERY, ma collègue. Nous avons été en charge des calculs indirects et induits qui ont été demandés par Imerys. Nous sommes ravis d'avoir fait le déplacement et de voir le débat que suscite ce projet.

UTOPIES est une agence pionnière en stratégie de développement durable en RSE, créée il y a 30 ans. Nous accompagnons les territoires, les entreprises et les coalitions à améliorer la RSE et la responsabilité des projets ou la manière de faire des modèles économiques depuis 30 ans. Nous sommes l'un des cabinets leaders sur les quantifications d'impacts économiques ou environnementaux. On fait appel à nous pour de nombreux projets, pour des multinationales, des PME des ETI ou des fédérations pour calculer ces retombées en France ou à l'étranger d'ailleurs.

Quelques mots sur le périmètre. Nous parlons beaucoup du local, des différents bassins d'emploi, de la France ou des départements. Ici, je précise bien que les résultats que nous allons présenter ce soir concernent bien deux territoires, soit le territoire national, la France métropolitaine hors DROM-COM, et le territoire local qui est ici résumé à deux départements touchés majoritairement par les flux économiques et les retombées, l'Allier et le Puy-de-Dôme. Lorsque l'on parle de « local » dans toute la suite de la présentation, ce sont bien les deux départements. Nous avons deux phases distinctes dans le calcul des retombées socioéconomiques. Nous avons fait 500 empreintes depuis 12 ans. Traditionnellement, lorsque nous faisons des empreintes prospectives de chantier, nous calculons l'année moyenne dans la phase de construction. En l'occurrence, nous avons pris quatre années de flux monétaires transmis par Imerys, 2024-2028. Nous avons divisé par quatre, ce qui fait une année moyenne de chantier. Nous avons mené une autre empreinte. C'est une phase dans la phase d'exploitation, une année type d'exploitation, comme par exemple 2031, après le rythme de croisière de l'usine.

Que calculons-nous et qu'y a-t-il derrière l'empreinte économique ? Cela va être un petit peu technique. C'est pour cette raison qu'il est difficile d'avoir autant de passion que Monsieur précédemment. Nous calculons les impacts directs. Nous demandons d'abord à l'entreprise – Imerys en l'occurrence qui nous a donné les données – des montants d'achats, des montants de salaires et dans cette étude, pas de montants de taxes directes. Nous y reviendrons dans une seconde partie. Avec ces impacts directs, nous avons une chaîne qui s'active. Notre but avec les empreintes est vraiment de retracer ce qu'il se passe dans l'économie de manière la plus probable et la plus statistique, en profondeur dans les territoires, et sortir de tout ce qu'il se passe à l'étranger. Nous nous contentons de résumer les flux en national ou dans les départements. Lorsque l'on nous donne des achats, nous allons modéliser les fournisseurs de rang 1 probable, puis ensuite, la probabilité d'une chaîne de fournisseurs activés. Je vais y venir tout à l'heure, lors du *slide* suivant. Les impacts induits sont calculés à partir des salaires versés par les fournisseurs et versés par Imerys, et vont soutenir la consommation des ménages – je vais au supermarché, j'achète une voiture, j'achète un téléphone portable – et un impact de manière induite, avec les dépenses de fonctionnement des administrations publiques – publiques, parapubliques, santé et autres. Toute cette chaîne de valeur permet donc de quantifier ce qu'il se passe lorsqu'il y a un choc monétaire dans une économie de manière directe, indirecte et induite. On parle ici d'un poids économique brut. Cela n'inclut pas des impacts nets, c'est-à-dire de destruction d'emplois possibles – dans le tourisme ou dans d'autres activités – comme des impacts positifs où l'on pourrait par exemple calculer des impacts dits catalytiques ou d'attraction. Lorsque nous avons des clusters d'activité et une activité locomotive, il y a des entreprises qui peuvent s'agréger

et avoir une production sur le territoire en plus. Il y a vraiment une logique de lien de causalité qui n'est pas faite aujourd'hui dans cette étude. C'est une étude de poids brut, d'impact monétaire, d'un choc de dépense sur le territoire.

Je passe rapidement à la manière dont nous retraçons l'économie française et l'économie de ces deux départements avec des méthodologies reconnues internationalement, dites de table « entrées-sorties ». Nous modélisons l'économie en faisant le lien intersectoriel entre différents secteurs. Le modèle que nous utilisons s'appelle LOCAL FOOTPRINT est composé de 380 secteurs. C'est l'un des modèles les plus détaillés au monde qui permet, avec la plus grande finesse – puisqu'il y a des secteurs qui sont très détaillés – de reproduire l'économie de ces territoires. Je précise que nous avons ce modèle depuis 2012, qui a été audité et expertisé de nombreuses fois par des cabinets privés d'audits ou publics en contre-expertise. Nous utilisons des sources principalement dans le cœur de ce modèle qui reproduit l'économie. Notre base principale est l'INSEE, avec les données emploi par commune et par secteur. C'est ce qui calibre notre modèle. Nous ne pouvons pas sortir d'une base INSEE. Nous avons des relations intersectorielles import-export entre les départements, entre les pays et autres, ainsi que des algorithmes de territorialisation qui permettent d'ajuster les probabilités de sortie ou non de territoire notamment.

Très rapidement pour que vous puissiez, de manière concrète, comprendre ce qu'il se passe dans un impact indirect que l'on calcule, typiquement, le projet EMILI va nous dire que nous avons 1 million d'euros qui sont financés dans le secteur du BTP. Que va faire le secteur du BTP avec ces 1 million d'euros ? Il va verser des salaires. Cette commande va mobiliser 7 ETP, par exemple, 7 emplois pour vraiment répondre à 1 million d'euros de demande. Il va devoir aussi acheter de l'énergie, du béton et du bois qui vont eux-mêmes devoir verser des salaires, des achats, de la fiscalité locale et autres. C'est ce que nous appelons des rangs, avec les rangs 1, 2, 3 et 4. Notre modèle reproduit donc cela. Vous imaginez bien qu'au rang 2 ou au rang 3, nous sommes de moins en moins locaux parce qu'il y a moins de probabilité d'achats. Il est donc très important que le premier jet soit local, que l'on mette 1 euro dans le territoire, et que l'on essaye d'avoir une chaîne de valeur au rang 2 qui capte le plus de valeur possible, soit une diversité économique locale. Ce sont donc tous les débats que nous avons eus depuis ce soir. C'était très intéressant, de ce point de vue, de s'appuyer sur les tissus industriels locaux, la maintenance, les compétences et autres. J'en viens maintenant aux résultats. Je laisse Anne-Sophie les présenter.

#### **Mme Anne-Sophie THIERY – UTOPIES**

Merci. Bonjour à tous. Vous connaissez une première partie des résultats si vous avez bien étudié le dossier du maître d'ouvrage qui est sur la partie haute. Le projet EMILI soutiendrait en France, s'il se réalise, 3 120 ETP pendant la phase de construction. Chaque année, pendant cette phase qui va durer quatre ans, 3 120 ETP seraient soutenus globalement dans le territoire français. Ensuite, en phase d'exploitation, on montrait à 4 780 ETP. Les chiffres qui vont vous intéresser plus directement, ici dans les territoires, se situent plutôt dans le bas de la *slide*. Dans le territoire local, en Allier et dans le Puy-de-Dôme, ceux-ci représenteraient 530 ETP, ce qui représente, pour la phase de construction, 17 % des emplois totaux soutenus en France. Ensuite, en phase d'exploitation, 1 510 ETP soutenus dans vos territoires, représentant un tiers environ des emplois totaux soutenus en France.

Si l'on zoome un petit peu sur la situation qui va là aussi vous toucher de plus près et pendant la durée la plus longue, et puisque notre temps est limité, nous nous sommes vraiment concentrés sur cette première phase d'exploitation. Nous venons détailler un petit peu la typologie des emplois qui vont être soutenus et la mécanique de leur constitution, en quelque sorte. Le projet EMILI, selon ces budgets,

viendrait dépenser 69 millions de dépenses auprès de fournisseurs locaux dans ces deux territoires, soit principalement de l'énergie, des achats de BTP, des services urbains, du transport, de la logistique et ensuite, dans une bien moindre mesure, de la chimie qui est un poste important de dépense pour le projet, mais qui est très peu sourcé localement. Il y a notamment un montant important de fuites à l'étranger sur ce poste. Grâce à cette injection monétaire auprès de vos fournisseurs, le projet soutiendrait potentiellement 440 emplois indirects. Ce sont ceux qui sont représentés en jaune dans le petit camembert, issus de ces achats. Ils viennent s'ajouter évidemment aux emplois indirects qui ont déjà été évoqués précédemment et qui seraient 530 dans le territoire.

Concernant la troisième grande enveloppe, ce sont les emplois induits, soit par la consommation des ménages avec toutes les personnes qui vont recevoir des salaires, que ce soit directement par Imerys ou par l'intermédiaire de la chaîne de fournisseurs étendue. Cela représenterait 400 emplois induits. Enfin, une deuxième catégorie d'emplois induits, plutôt du côté des administrations publiques cette fois-ci, par la fiscalité qui aura été perçue. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes limités à la fiscalité induite par la chaîne de fournisseurs, puisqu'au moment où nous avons fait les calculs, les hypothèses de la fiscalité directe du projet étaient encore trop floues. En incluant uniquement la chaîne de fournisseurs, nous estimons 140 emplois induits. Lorsque nous rapportons les 530 emplois directs à l'ensemble des 1 510 emplois soutenus totaux, on pourrait dire que pour un emploi direct chez Imerys, deux emplois de plus vont être créés dans vos territoires.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Je vais juste rajouter un tout petit point méthodologique. Lorsque l'on parle d'emploi, on a ici en équivalent temps plein, pour ainsi dire des années-emplois, années-personnes. Vous avez compris dans mon schéma tout à l'heure que lorsque l'on parlait techniquement de 0,1 emploi, puis 0,2, 0,3, 0,4 et ainsi de suite qui font 1, ce sont des multitudes de bouts d'emplois, de bouts de salaires qui sont financés par cette activité et mis bout à bout, cela fait 1 500 années-emplois, années-personnes. C'est important à comprendre aussi méthodologiquement. Ce n'est pas vraiment 1 500 personnes physiques qui vont être soutenues.

#### **Mme Anne-Sophie THIERY – UTOPIES**

De mon côté, un petit complément d'information. Il faut garder raison par rapport à ces chiffres qui ont une valeur d'ordre de grandeur. Nous sommes sur une modélisation. Nous sommes aussi précis que possible. Néanmoins, il y a, comme dans tous les modèles statistiques, certaines marges d'erreur. Pour décrire un petit peu quels sont les secteurs qui vont être soutenus dans vos territoires, nous avons indiqué ici l'ensemble des emplois qui seront soutenus en France. En premier lieu, nous avons les services publics, notamment de santé et d'éducation sociale, les fameux hôpitaux, écoles ou crèches, dont nous avons pu entendre parler un petit peu plus tôt avec 880 emplois soutenus en France, un petit peu équilibré entre à la fois les revenus que vont pouvoir percevoir les personnes et in fine, également via la fiscalité que l'on peut payer en tant qu'individu qu'ils vont pouvoir soutenir, autant que par la fiscalité qui va être payée par les entreprises en tant que telles. Parmi ces 880 emplois, 30 % seront soutenus dans vos territoires.

En deuxième viendront les activités extractives, avec le poids fort d'Imerys. Ensuite, le secteur du BTP, puis le transport et la logistique, le commerce et le négoce qui, là aussi, vont avoir des retombées qui vont pouvoir bénéficier à tous et notamment stimuler ce tissu économique, renforcer l'activité des territoires. Je pense que nous pouvons ensuite simplement préciser que tous les secteurs ne vont pas avoir la même capacité de recours local. On arrive ensuite au secteur du consultant expert où il y a seulement 7 % de réponses locales. C'est là qu'il est

intéressant aussi d'essayer d'imaginer comment, dans une stratégie d'ancrage, Imerys, dans le projet EMILI, peut essayer de renforcer le tissu économique qui existe localement pour répondre à sa demande. C'est un exemple, mais nous pourrions l'appliquer à d'autres secteurs.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Nous allons terminer par ces *slides* d'ouverture sur cet ancrage local. Nous avons vu que la présence potentielle de ce projet permettrait très clairement – cela est factuel – de soutenir des activités variées sur le territoire, au niveau national, avec le renforcement des retombées indirectes induites à différents rangs sur les services publics, sur des secteurs comme le BTP ou l'immobilier, sur la stimulation des activités de commerces, de cafés, d'hôtels et de restaurants. Je rappelle que l'étude est « prudente » parce que nous n'avons pas capté les retombées du tourisme d'affaires, par exemple, ou le nombre de taxis ou de venues sur les sites. Encore une fois, on soutient les activités d'entreprises du tissu industriel, comme nous l'avons montré dans les exemples. Ce sont vraiment les opportunités liées à la présence du projet que nous avons essayé de quantifier avec prudence, sur la base d'un *business plan* fourni il y a quelques mois. Cela peut évoluer. Évidemment, cette empreinte peut évoluer en fonction aussi des choix ou des montants dans les transports, ferroviaires ou routiers. Ce *business plan* peut évoluer, donc l'empreinte de la quantification évoluera aussi fatalement ces prochaines années.

Ce sont des opportunités, mais en même temps, c'est un projet qui a des risques pour le territoire. Certains intervenants en ont parlé. L'un des risques de déstabilisation du tissu industriel est que quelque part, s'il y a une trop forte attractivité du projet vu sa taille, que d'autres compétences puissent ne plus être prises par les autres entreprises locales. C'est pour cette raison que nous avons vraiment insisté auprès d'Imerys de développer – et ils sont en train de le faire – une stratégie contributive ambitieuse sur le vivier de compétences locales, en élaborant un diagnostic de criticité des métiers selon l'exploitation minière, la chimie, la maintenance industrielle – il peut y avoir beaucoup de niveau de détail – mais aussi la formation et le recrutement, nécessaires pour cette dynamique.

Nous avons un dernier support avec le traditionnel seau que nous aimons voir à UTOPIES. C'est ici l'ensemble des retombées des euros qui vont dans un seau, dans un territoire, mais s'il y a trop de fuites dans ce seau, l'euro que nous aurons mis dedans va couler directement ailleurs. Il est donc très important de travailler la diversité économique du territoire pour que ces euros y restent, ainsi que sur tous les plans que vous avez cités ce soir sur la formation, sur les liens entre entreprises, sur les coopérations avec les entreprises locales, l'économie circulaire dans une logique de durabilité et le lien aux infrastructures pour faire conserver cette richesse économique qui arriverait avec un tel projet le plus possible à l'intérieur. Je vous remercie.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour la clarté d'une présentation qui n'est pas évidente parce que ce sont tout de même des données complexes à manier et à présenter. Vous avez bien respecté le timing. C'est parfait. Je vois que des gens essayaient de prendre des photos. Vous pouvez avoir du mal à voir de loin les différentes données qui ont été présentées et c'est normal, mais comme tous les documents présentés en cours de débat, ils sont ensuite mis à la disposition des publics sur le site internet. Ils pourront même être là et compléter d'autres informations que vous aviez en stock, qui avaient été produites, mais qui ne rentraient pas dans le timing imparti, et qui pourront vous intéresser, puisque c'est très précis. Juste avant de céder la parole pour cette dernière session d'échanges, je note quelques demandes de prise de parole, mais nous allons privilégier ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'exprimer ce soir. Vous avez bien précisé sur plusieurs *slides* que vous n'aviez pas intégré dans votre matrice la fiscalité et qu'elle était non incluse. Vous

pourrez peut-être préciser pourquoi il est complexe d'introduire cette notion de la fiscalité et des retombées fiscales, ou en tout cas des montants de taxes espérés dans un logiciel, pour ainsi dire, comme celui que vous faites tourner. Comme c'était un point qui était prévu et que c'était vraiment un focus entre deux *slides*, avoir peut-être l'apport d'Imerys, puisque vous avez fait un travail et que sur vos calculs économiques, vous avez dû, à un moment donné, intégrer cette question des retombées fiscales, et vous êtes donc en mesure de présenter certaines choses. Nous vous l'avons demandé pour cette séance. Merci de pouvoir présenter le support que vous aviez. Monsieur PETIOT pourra faire un petit ajout au titre de la DDT. Il sera intéressant d'entendre l'administration publique également sur ce sujet. Ensuite, nous ouvrirons la dernière séquence d'échanges. Loïc CHENAL, je vous cède la parole.

#### **M. Loïc CHENAL – Imerys**

Nous avons fait un *slide* sur la fiscalité locale, mais je ne sais pas si vous pouvez le remettre en régie. Très simplement, nous nous sommes focalisés sur la fiscalité locale. En l'occurrence, il y en a quatre. La première est la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. La deuxième est la contribution économique territoriale que l'on appelle CVAE ou CFE dans le jargon. Aussi, les redevances communales sur les mines où il y a une partie qui retombe localement et une autre partie qui est au niveau national, puis enfin, la redevance départementale sur les mines. Quant aux sommes, nous avons évalué, pour chacune d'entre elles, le montant approximatif de chacune de ces taxes. Au total, nous arrivons à environ 2 millions d'euros de manière annuelle qui retomberont localement. Je peux laisser la parole à UTOPIES qui pourra compléter.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Je réponds à votre question parallèlement sur la non-prise en compte des données fiscales directes. Nous ne les avons pas eues au moment où nous avons fait les calculs de l'empreinte. Nous n'avions pas cette estimation directe ni l'estimation de l'impôt sur les sociétés qui dépend aussi d'un montage qui sera finalisé dans quelques années, selon nous. Il était trop incertain de reproduire ce qu'il se passerait dans l'économie sur la partie fiscale directe. Nous avons pris en compte les retombées fiscales indirectes et induites, soit un bout du calcul, mais pas tout. Selon nos estimations, si l'on prenait en compte ce bout de fiscalité directe – en local, ce sont 2 millions – de la fiscalité nationale, on pourrait ajouter entre 1 et 10 % d'emplois supplémentaires du fait de ces retombées. C'est donc un petit pourcentage de nos emplois totaux, si nous devions ajouter des emplois liés à la fiscalité directe. Ces chiffres sont aussi encore en ordre de grandeur, juste pour vous donner une idée.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Vous reviendrez peut-être après pour la séquence de questions-réponses, mais je vous propose de céder la place un instant à Monsieur PETIOT pour la DDT de l'Allier qui pouvait rebondir sur ce sujet des retombées, mais en apportant des connaissances qui sont propres au service de l'administration publique, et pourquoi pas apporter aussi quelques éclairages sur des éléments qui ont été abordés par les collectivités en début de séance, qui sont le sujet des mesures d'accompagnement qui peuvent être prises. J'entendais, au travers des prises de parole, notamment de Madame POUZADOUX, qu'il y avait peut-être aussi des attentes qui portaient sur autre chose que les seules retombées fiscales. Nous sommes dans un contexte où nous savons encore une fois que, dans le cadre des stratégies nationales développées, à la fois France Relance et France 2030 – Industries vertes, il y a peut-être des choses en projet et je ne sais pas dans quelle mesure vous pouvez en parler aujourd'hui. Nous ferons en sorte que l'État puisse venir si possible afin d'en discuter plus tard.

#### **M. Olivier PETIOT – DDT, Préfecture Allier**

Merci. Bonjour à tous, Je vais essayer d'être assez rapide. Juste une diapositive pour bien repréciser le contexte local et territorial, avec une représentation du département de l'Allier et les sites qui ont été ciblés par Imerys pour les implantations industrielles, et en coloré, les différents bassins de vie qui correspondent. Le premier constat corrobore ce qui a été dit. Nous sommes bien sur une frontière de l'Allier qui est totalement perméable par rapport aux bassins de vie et notamment par rapport au pays de Saint-Eloy. Ce qui est important, c'est au-delà de la fiscalité. Il faut avoir en tête aussi que l'État, au travers d'un certain nombre de dispositifs, va accompagner les territoires. Bien entendu, le premier accompagnement auquel on peut penser, à partir du moment où le projet se réalise et qu'il est un fait, c'est l'accompagnement en matière de financement, pour dire que sur les différents sujets qui ont pu être évoqués, on parlait notamment de développement d'une offre d'habitat qui soit adaptée aux nouveaux projets industriels et en complément des projections qu'ont pu faire les collectivités au travers de leurs documents de planification, c'est l'idée d'apporter du financement. À titre d'exemple, sur la seule année 2023, je n'aurai que des chiffres sur l'Allier. Sur la question de la rénovation du parc privé, que ce soit la rénovation thermique ou l'adaptation des logements par rapport aux handicaps et par rapport à la vieillesse, on arrive à des financements mobilisables sur le département de plus de 20 millions d'euros par an. Cela montre qu'il y a donc la possibilité de mobiliser des financements pour accompagner les territoires sur le projet. Parmi d'autres éléments, ce sont bien sûr des financements publics. Je parle à date puisque nous n'avons pas de trame budgétaire sur ces années futures, mais pouvoir aussi mobiliser de l'aide aux collectivités pour accompagner leurs projets.

Le deuxième point est aussi l'accompagnement en termes de méthodes, puisqu'il ne suffit pas d'avoir des financements. Nous en avons déjà parlé avec certaines collectivités pour les questions des problématiques. Lorsque l'on dit qu'il faut créer du logement, une fois que l'on a dit cela, on n'a rien dit. Il faut savoir mobiliser le foncier, il faut savoir remobiliser – et ça, vous le savez – d'anciens logements pour les réhabiliter. C'est donc également l'idée de s'inscrire dans des programmes d'accompagnement de l'État. Cela a déjà été évoqué par notamment Monsieur le Maire ici présent. Il s'agit aussi de programmes d'accompagnement de l'État au travers de ce que l'on appelle l'Agence nationale de cohésion des territoires, qui sont des programmes qui s'adressent à la fois à des communes de plus grande taille, des villes moyennes comme Montluçon, et des communes de plus petite taille. Le territoire que vous voyez est couvert par des communes qui sont labellisées, dites de villages d'avenir, et assez proches du projet, et qui pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique de l'État et d'une mobilisation, éventuellement, de financements de l'État spécifiques.

Le dernier point qui est important et dont nous avons parlé est vraiment la question de l'aménagement et de la compétence des collectivités. L'État est là en appui. Là aussi, ce serait pour nous l'idée de pouvoir accompagner le territoire en jouant un rôle un peu dans son biais, pour dire quelle trajectoire de développement, nous pouvons admettre sur les différentes étapes du projet. Il faut toujours avoir en tête que lorsque l'on regarde le planning proposé par Imerys sur le projet EMILI, on voit que nous sommes sur un plan de développement relativement rapide. Si nous sommes sur une usine qui est opérationnelle début 2028, cela veut dire aussi pour les collectivités que cela nécessite d'aller beaucoup plus vite que les projections qu'elles avaient faites sur leur développement particulier. C'est important. J'ai parlé un peu du foncier au départ. Vous n'êtes pas sans savoir que la question du foncier – et cela a été dit en préambule – fait l'objet d'un ensemble de restrictions avec ce que l'on appelle le zéro artificialisation nette. Ces études permettront aussi quelque part de voir dans quelle mesure nous pouvons mobiliser du foncier sur un projet qui pourrait être reconnu comme d'envergure nationale ou internationale. Je suis au conditionnel puisque nous sommes à l'étape du débat public, mais effectivement, dans le cadre de la loi de

l'industrie verte, par exemple, le projet pourrait être reconnu pour un projet d'intérêt national majeur, ce qui permettrait de pouvoir reconnaître un rythme de développement qui est peut-être différent de ce que les collectivités ont défini.

Tout cela pour dire que l'État se positionne au-delà de la fiscalité, finalement sur l'accompagnement des projets en termes financiers d'une part, et d'autre part, en termes de méthodes, avec un périmètre qui reste à définir, mais qui, probablement – et c'est même sûr – qui dépassera les seules frontières de l'Allier et les seules frontières des communes concernées par les sites industriels, même si nous sommes d'accord que ces communes feront l'objet d'un suivi tout particulier. Voilà ce que je voulais dire rapidement sur les questions d'accompagnement de l'État au-delà de la fiscalité.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci, Monsieur PETIOT. Nous espérons avoir l'occasion d'y revenir, peut-être en sollicitant d'autres intervenants au titre de l'État à différents niveaux. Dernier temps d'échange. Je vois que la salle commence à bouger un peu. Nous allons tout de suite prendre les prises de parole. Madame THIERY et Monsieur LEVAVASSEUR, je vous invite à nous rejoindre de nouveau. J'imagine que comme nous sommes sur les emplois indirects, beaucoup de questions vont vous être dirigées. J'avais une question avant à relayer et qui est la seule à avoir été posée sur le fil YouTube et qui concerne directement votre présentation. Cela va directement permettre de rentrer dans le vif du sujet. Une question intéressante qui était « Pourquoi la chimie est-elle aussi peu présente localement quand on voit a priori les retombées au niveau local qui sont projetées de l'ordre du pour cent sur ces sujets-là, alors qu'un leader dans le domaine de la chromatographie et des consommables de laboratoire a son siège à Montluçon ? »

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Comme je le rappelais en introduction, c'est la première modélisation que nous avons faite se base sur un achat probable en fonction du tissu économique sous-jacent des territoires. Le nombre d'entreprises dans la chimie qui peuvent fournir les bases de dépenses qui nous ont été fournies à date par Imerys ne sont pas assez nombreuses pour fournir, semble-t-il, l'ensemble de la commande de cette dépense. Même s'il y a une, deux ou trois entreprises, on fait un match entre la capacité du territoire à offrir un service, un produit et le montant de la dépense possible.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci pour la réponse. Madame, vous étiez prête à prendre la parole sur l'avant-dernière *slide* d'UTOPIES.

#### **Intervenante dans la salle**

Vous avez fait vos chiffres à partir de chiffres donnés par Imerys.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

C'était bien les limites méthodologiques, comme je l'ai bien précisé au départ.

#### **Intervenante dans la salle**

Si elles ne sont pas bonnes, tout cela est du pipeau.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Ce n'est pas du pipeau. Nous parlons d'un budget qui est dans le débat public. Nous parlons de chiffres effectivement communiqués et je n'ai aucun droit de regard là-dessus. On m'a donné 1 milliard d'euros de dépenses sur la période de construction de chantier dont une partie part à l'étranger. Il y a un *business plan* que l'on m'a donné sur une année d'exploitation normale. Selon ces informations probables à date du projet, nous avons essayé d'estimer les retombées indirectes et induites liées à ces dépenses.

### **Intervenante dans la salle**

D'accord. À Moulins, puis à Echassières, j'ai demandé – et Monsieur de la CGT l'avait demandé aussi – à ce que l'on nous donne les données brutes, surtout sur les emplois. Là, nous avons eu du baratin. Ce n'était rien sur les emplois. Imerys nous a juste dit 10 % d'ingénieurs et autres. Nous ne savons pas combien il y aura de personnes sur Echassières ni sur Montluçon. Je m'étonne qu'à Echassières, il y ait 50 salariés et on passe ici à 530. C'était la première chose. Ici, sur le schéma, ce n'est pas le même que sur le dossier de maîtrise d'ouvrage. Là, nous sommes à 691. Sur ce genre de schéma, lorsque l'on a un chiffre aussi haut, on le détaille. C'est quand même très bizarre. Excusez-moi, mais nous avons la santé, le bâtiment, le commerce ou le consulting. Qu'avons-nous d'autre, comme secteur ?

### **M. Florent LEVASSEUR – UTOPIES**

Il est réparti sur des secteurs qui font moins de 46 emplois ETP années-personnes.

### **Intervenante dans la salle**

Là, c'était sur presque 700 emplois. Maintenant, c'est sur 412.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Nous sommes sur des détails assez précis. C'est très bien que vous soyez dans la précision.

### **Intervenante dans la salle**

On m'a dit que nous aurions les données aujourd'hui et nous ne les avons pas.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Je vous invite à poser votre question via la SQR, la plateforme. Vous ne m'écoutez pas. D'autres personnes dans la salle sont venues plusieurs fois. Je ne vous réponds pas si vous ne m'écoutez pas. Pour les autres, je vous annonce que la plateforme numérique du débat permet de poser une question. Nous avons 15 jours pour vous répondre précisément de manière argumentée à cette question. Elle est relayée au maître d'ouvrage qui, si vous avez besoin de précisions sur des chiffres, sera sommé par l'équipe que nous sommes de répondre. C'est le cas. Nous avons du mal à répondre au délai des 15 jours sur certaines réponses. Ce n'est pas forcément facile techniquement, mais c'est ce que nous faisons.

### **Intervenante dans la salle**

Comment voulez-vous que je sois convaincue ? C'est une société qui a vendu du talc amianté aux Etats-Unis.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Madame, il n'y a aucun problème si vous n'êtes pas convaincue, mais vous parlez de deux choses différentes et les autres doivent aussi s'exprimer. Nous ne parlons pas de chiffres et de données sur lesquelles nous pouvons objectiver vos questionnements. Dans ce cas, nous sommes obligés de passer à d'autres personnes. Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

### **Mme Caroline BERTELS – Intervenante dans la salle**

Bonsoir. Je suis Caroline BERTELS de Voussac. Je suis déjà venue à plusieurs réunions du CNDP. D'abord, je voudrais remercier le CNDP pour permettre aux personnes de s'exprimer et je remercie la CNDP et non pas Imerys parce que je crois que c'est l'endroit et le moment de rappeler qu'Imerys est obligé par la loi de saisir le CNDP. Il s'agit bien ici d'une obligation et pas d'un choix personnel ou d'un choix délibéré d'Imerys. La première chose dont je voulais parler, c'est que j'avais été un petit peu déçue par le fait qu'il y ait des séparations thématiques entre les différentes réunions, alors que le sujet est un sujet à

appréhender de manière holistique, me semble-t-il. Parler de l'emploi et du bénéfice de création d'emplois dans une région, sans parler ou en séparant les choses et en disant que l'on parlera de l'eau ou de l'environnement à un autre moment, cela me semble être tout à fait illogique.

Autre chose aussi que j'ai remarqué dans toutes les réunions où je suis venue, c'est qu'il y avait des distributions de très belles brochures. Imerys a évidemment un très bon service de communication et fait de belles publications qui donnent l'impression d'être dans un univers de Playmobil, mais c'est une impression personnelle d'être dans un univers de Playmobil. Je ne sais pas. C'est tellement propre. C'est tellement lisse. C'est tellement magnifique. On a l'impression que la mine d'Echassières est un endroit où l'on va pouvoir manger par terre tellement c'est propre. Pas une poussière, rien du tout. Les déchets sont enrobés et emballés d'une manière tellement propre que l'on pourrait se dire que l'on ne doit pas en avoir peur, mais un déchet est un déchet. Un déchet est soit dans la mine d'Echassières, soit exporté vers des centres de stockage. Cela reste aussi un déchet. Il faut que l'on arrête de nous bassiner avec ces dessins qui, finalement, nous trompent sur la réalité. Lorsque je dis que cela nous trompe sur la réalité, je veux aussi parler des emplois puisque c'est ce dont il s'agit aujourd'hui. Ici aussi, je trouve que dans cette réunion et dans les prises de parole d'Imerys, on nous promet toujours des choses et tout paraît tellement lisse, tellement beau et tellement respectueux des règles. Or, Imerys n'a pas toujours été respectueux des règles. Imerys a été condamné pour avoir harcelé une personne qui avait été élue comme délégué syndical. Je ne suis pas à l'aise avec ce genre de choses. Non seulement je ne suis pas à l'aise pour le délégué syndical, mais je ne suis pas à l'aise non plus pour les travailleurs dont les droits ne sont pas défendus.

Concernant l'emploi, nous parlons d'emplois territoriaux, d'abord dans la région, au niveau de la France, mais je pense qu'il faut parler aussi des emplois hors France, parce que construire des batteries électriques, cela fait un appel au niveau de la production des autres métaux qui sont nécessaires pour produire les batteries, c'est-à-dire le nickel, le cobalt, le manganèse et d'autre chose encore que j'ignore. Cela ne se fait pas en France, mais ailleurs, en Afrique, en Asie et peut-être encore ailleurs. Qu'avons-nous à dire en ce qui concerne les conditions de travail ? Est-ce que c'est vraiment ce que nous voulons ? Voulons-nous vraiment que des gens soient envoyés dans les mines de cobalt, de manganèse et autres dans les conditions de travail que nous connaissons aujourd'hui ? Lorsqu'un tel projet est mis en place dans une région ou ailleurs, peu importe, je ne pense pas que cela puisse se faire sans que le promoteur du projet ait déjà une idée relativement précise de la clientèle à laquelle il va pouvoir fournir son produit. J'aimerais bien savoir quels sont les clients pour Imerys. Nous n'avons pas encore eu d'informations à ce sujet.

J'ai entendu qu'en France, on n'avait pas de pétrole, mais on avait des idées. Je pense que des idées pour faire de l'emploi et pour créer de l'emploi, il y en a, mais autres que celles qui sont proposées par Imerys.

### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est noté. Merci. Je vous inviterai vraiment, s'il vous plaît, à respecter les règles du jeu, surtout quand il est vraiment tard. D'autres personnes souhaitent encore s'exprimer. Quand vous avez une prise de parole, respectez les temps impartis, c'est-à-dire deux minutes. Dites ce que vous voulez en deux minutes. Cela peut être une question, une interpellation ou un avis, mais respectez les deux minutes. Merci. Nous revenons tout de suite après sur ce que vous avez évoqué. Je prends les deux prises de parole qui étaient en attente.

### **Mme Katherine DESCHERE – Intervenante dans la salle**

Je voudrais revenir sur les emplois indirects et induits, et même les emplois directs, parce que nous savons que, quelle que soit l'entreprise

ou la collectivité, il y a toujours des emplois indirects et induits. Je ne peux pas m'empêcher de faire le parallèle avec l'intervention de la communauté de communes qui a contribué à créer 400 emplois. Je vois qu'en fin de compte, sur Echassières et Saint-Bonnet, nous sommes loin de ces 400 emplois, alors que là, c'étaient des emplois locaux. En ce qui concerne les emplois, vous avez parlé du BTP. Très souvent, ce sont de gros appels d'offres et la plupart du temps, nous savons que les petites entreprises locales ou un peu plus que locales ne répondent pas à ce gros type d'appels d'offres. Je ne vois donc pas trop quels pourraient être réellement ces emplois pour ces entreprises locales. Le premier poste dont vous nous avez parlé est celui de la santé, de l'éducation et du social, mais cela dépend du financement public. Je ne vois pas comment vous pouvez dire que cela va créer des emplois dans le public.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est noté. C'était aussi la question de Madame avec qui on ne s'entendait pas et c'est bien dommage, mais je pense que son sujet était d'arriver à comprendre quels étaient les éléments de la matrice que vous prenez en compte au départ, hormis les données qu'Imerys fournit sur la base de son projet, vous. Après, vous allez nourrir une machine logarithmique qui permet de comprendre comment on en aboutit à des résultats qui font que, de manière indirecte, on a des emplois dans le secteur de la santé et dans le secteur des mobilités ou autres. Je pense qu'il y a peut-être quelque chose sur lequel revenir et peut-être s'appuyer sur votre présentation, si vous savez quelle *slide* aiderait à le faire, juste pour que cela appuie votre propos. La régie peut l'afficher.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Globalement, pour rappeler cette dimension du BTP, je le répète, mais c'est en fonction du tissu économique donné par l'INSEE, du nombre d'entreprises qui sont dans le secteur du BTP dans ces deux départements, que l'on évalue une probabilité d'achat local de la dépense d'Imerys en BTP en local, en France, voire à l'étranger. Cela me fait rebondir sur la question de Madame, sur les fuites à l'étranger de certaines dépenses d'Imerys que nous n'avons pas comptabilisées et qui pourraient l'être dans d'autres pays. Habituellement, nous pouvons faire des empreintes économiques avec une base d'achat précise en donnant le nom des fournisseurs et des sous-traitants précis avec le code postal et autres. Ici, comme c'est un projet de manière prospective, nous n'avons pas accès à une liste de fournisseurs. Nous ne pouvons pas nous engager en disant que c'est « X » pour cent d'achat local et que cela est sûr. Nous ne pouvons pas dire ça. Nous sommes juste dans une probabilité locale en fonction d'un tissu économique. Ça, c'est pour le BTP et globalement, sur l'ensemble de la chaîne indirecte.

Sur la partie induite de ce macrosecteur en santé et en éducation sociale, c'est un « pot commun » qui est alimenté par l'ensemble de la fiscalité de la chaîne de fournisseurs qui vont verser des taxes, à chaque fois qu'il y a des euros de production. La base des ZAN de l'INSEE, zéro artificialisation nette, nous donne un coefficient de production taxe par rapport à une production donnée. Ces taxes vont donc alimenter la dépense de fonctionnement de l'administration publique, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Je corrige une dernière chose. Ce ne sont pas des emplois créés. C'est important d'avoir ce vocable en tête. Ce sont des emplois soutenus. Nous ne savons pas s'ils sont créés ou maintenus. C'est le vocable habituel. À part les emplois directs d'Imerys, soit les 500 créés pour le projet, tous les autres sont dits « soutenus » puisqu'ils auraient pu être soutenus ailleurs s'il y avait eu d'autres projets.

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'était une question induite sur cette question à la base sur le secteur BTP, au niveau local, mais il était porté aussi le sujet des clauses. Lorsque vous faites ce calcul de probabilité, est-ce que vous intégrez éventuellement d'autres données, comme par exemple la volonté du porteur de projet d'introduire des clauses locales ou sociales ? Est-ce une possibilité ? L'avez-vous fait ? Est-ce introduit dans votre logarithme ?

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

À date, nous n'avons pas utilisé une dimension stratégique d'Imerys dans ce pourcentage, dans cette ambition d'achat local. Nous nous sommes contentés d'une statistique. Corrige-moi si je me trompe, mais nous avons uniquement la statistique que nous avons appliquée.

#### **Mme Anne-Sophie THIERY – UTOPIES**

Nous avons utilisé le schéma du fonctionnement économique local pour identifier jusqu'à quelle hauteur tel secteur – le BTP, par exemple – pourrait répondre à une commande. Nous incluons une marge potentielle en plus qui correspond en quelque sorte à la capacité que le secteur pourrait augmenter sa production parce qu'il trouve facilement de la main-d'œuvre, par exemple, mais c'est vraiment à la marge par rapport au reflet des statistiques actuelles.

#### **M. Florent LEVAVASSEUR – UTOPIES**

Pour rebondir sur votre suggestion, cela pourrait être intégré, en faisant ultérieurement des scénarios de prospective en fonction du territoire et de la capacité de ce que l'on appelle du métabolisme économique. Concernant les trous dans la raquette du territoire, si jamais nous devons les boucher avec une politique industrielle intéressante, quelle serait la capacité d'améliorer cet effet multiplicateur local ?

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Un sujet avait été évoqué, sur lequel il faut que l'on revienne. Cela s'adresse à Imerys sur les débouchés, la clientèle et comment Imerys peut apporter des éclairages qui permettraient d'éclairer les participants, puisqu'il arrive assez souvent que nous ayons des questions sur ce registre-là, concernant les garanties d'un projet qui approuvonne une chaîne de valeurs française ou européenne, mais une chaîne de valeur que l'on connaîtrait. Lorsque l'on parle de clientèle, cette question, indirectement, est de savoir les mécanismes que vous intégrez aujourd'hui à votre stratégie et qui permettraient de tenir aussi les engagements que vous annoncez dans le débat sur cette idée d'un projet qui sert la souveraineté nationale, ainsi que l'industrie locale et européenne.

#### **M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

À ce stade, nous avons de nombreuses discussions. Nous savons que la demande est forte et que le lithium intéresse de nombreux clients. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'accord commercial. Cela viendra et notamment avec l'usine pilote où nous serons en mesure d'envoyer des échantillons de matière pour qu'ils puissent le tester dans leur process. Cela viendra et nous sommes très confiants sur les débouchés de nos produits.

#### **Intervenant dans la salle**

Je vais poser ma question sur l'eau. Vous allez prélever l'eau dans la Sioule. Je pense qu'aujourd'hui, vous savez exactement où vous allez vous servir. Par rapport à l'ancien moulin des Valignards, est-ce que vous vous servez côté Ebreuil ou côté autoroute ?

#### **M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

C'est très précis. Je note.

#### **M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

On me souffle que c'est du côté autoroute.

**Intervenant dans la salle**

Vous devez me comprendre.

**M. Christopher HEYMANN – Directeur des Kaolins de Beauvoir, Imerys**

Non. Justement, je ne suis pas sûr.

**Intervenant dans la salle**

Je vais répéter. Il y a le moulin des Valignards côté Ebreuil et le moulin des Valignards côté autoroute. Je voudrais savoir de quel côté il compte se servir.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Vous parlez donc du lieu de pompage.

**Intervenant dans la salle**

Oui. Où va passer la canalisation pour emmener l'eau au quai de chargement ?

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

D'accord. C'est noté. Nous reviendrons sur ce point après.

**Mme Anne PLISSON – Intervenant dans la salle**

Je suis directrice territoriale déléguée France Travail pour l'Allier. Je représente aussi France Travail Puy-de-Dôme puisque sur l'Allier, nous avons cette opportunité de projet d'implantations d'entreprises. Évidemment, en ce qui concerne le recrutement ou la formation, il n'y a pas de frontière. Je rebondis sur vos propos, Monsieur le Président. Il n'y a pas de frontières et il y a aussi un chef de file qui va être confié, si le projet se met en place, à France Travail Allier du fait de l'implantation effective des entreprises. Pour autant, bien évidemment, nous allons associer l'ensemble des France Travail qui sont limitrophes pour pouvoir sourcer et préparer les candidats, mais aller au-delà puisque pour un certain nombre de profils, il faudra certainement aller chercher des candidats ailleurs sur le territoire.

Je voulais revenir sur un élément qui était sur la coordination et l'association des collectivités, sur le travail de prospective, de recrutement et autres. Je voudrais rappeler que nous sommes en train de mettre en place la loi pour le plein emploi, qui est en train de réformer un certain nombre de fonctionnements avec une plus grande association des collectivités locales dans les gouvernances, au niveau des bassins, du département, des régions et autres. Inévitablement, pour des projets de ce type-là, il est bien évident que les collectivités sont associées, y compris dans la gouvernance des territoires. En termes de coordination également, je voulais apporter comme éclairage qu'au niveau des entreprises, la loi pour le plein emploi a un slogan qui est « Dites-le-nous une fois ». Il est attendu que, lorsqu'il y a des projets d'entreprises, mais aussi lorsqu'un chercheur d'emploi s'adresse à une structure qui l'accompagne, il n'est pas à répéter 15 fois la même chose et avec des réponses qui pourraient être complètement différentes. C'est valable aussi pour les entreprises et ce sera cette logique qui sera mise en œuvre si le projet se met en place. Aussi, si le projet se met en place, et nous mettons toutes les guillemets évidemment possibles puisque nous sommes dans un débat préalable, le plus large panel d'acteurs sera associé pour répondre à l'ensemble des problématiques qui font débat depuis le démarrage de toutes ces réunions.

Sur l'anticipation, nous démarrons les travaux préparatoires. Les quatre étapes principales sur lesquelles il va falloir travailler ensemble sont d'attirer les compétences, d'où qu'elles viennent et donner envie de venir travailler dans cette entreprise, sur ces métiers, mais aussi, par la même occasion, sourcer pour d'autres entreprises du territoire. C'est un écosystème complet qui peut bénéficier de cela. C'est aussi de

former et de préparer. Nous avons entendu parler tout à l'heure de mettre en place potentiellement des filières, que ce soit en formation initiale, puisqu'il y a plusieurs générations qui pourraient se mettre en place, mais aussi la formation professionnelle continue pour l'ensemble des actifs qui seront sur notre territoire. Aussi, recruter en utilisant au maximum les possibilités des outils qui sont à disposition pour lutter contre les discriminations. Je vous rejoins, Madame, et nous en avons déjà parlé ensemble sur la notion de mixité, la notion de jeune en QPV, la notion de senior ou encore la notion de travailleur handicapé.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci beaucoup, Madame PLISSON, pour ces précisions. Nous terminerons avec Monsieur qui sollicitait la parole et nous pourrions conclure. J'entends que nous n'avons pas répondu à certaines attentes.

**M. Sylvain BOUDIEU – Intervenant dans la salle**

Bonsoir à tous. Je ne veux pas prendre trop de temps. Je n'ai pas de question. Je suis Sylvain BOUDIEU, le directeur de MONTEIL TP. Nous sommes une société de travaux publics. Nous sommes une cinquantaine d'ouvriers. Aujourd'hui, nous sommes sur le secteur de Saint-Eloy-Les-Mines. Je vous garantis qu'aujourd'hui, nous avons les capacités de répondre aux projets. Nous sommes en relation avec Imerys. Christopher HEYMANN nous a accueillis plusieurs fois et nous tient au courant du processus. Les élus locaux nous soutiennent. Sylvain DURIN est, par exemple, très présent sur les sujets. Je vous garantis que nous serons présents sur ces projets et que nous ferons travailler les acteurs locaux. Nous sommes associés avec plein de petites PME locales que nous saurons emmener sur ces sujets et les aider pour pouvoir participer et faire travailler le maximum de personnes sur le secteur. Nous avons à cœur de développer nos entreprises et les faire vivre. C'est ce que nous ferons. Je pense que ce projet est inscrit là-dedans. Imerys s'est inscrit dans la démarche. Aujourd'hui, ce ne sont pas que des phrases en l'air. Nous sommes vraiment en contact avec tous ces acteurs et je pense que nous serons là pour la ligne droite.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Monsieur, pouvez-vous nous rappeler quelle est votre activité ?

**M. Sylvain BOUDIEU – Intervenant dans la salle**

Nous travaillons dans les BTP. Nous sommes MONTEIL, un groupe de travaux publics.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

D'accord. C'est donc justement pour cette raison que vous répondiez à Madame. Je comprends. L'eau n'était pas le sujet du jour, mais il se trouve qu'il y a une question – et ce sera la dernière à être traitée pour la soirée – que nous n'allons pas passer sous silence. Elle était peut-être un peu obscure pour la plupart des personnes présentes dans la salle. Nous avons parlé de lieu de localisation pour la station de pompage permettant, j'imagine, d'affrêter l'eau jusqu'au site puisqu'il y a un circuit d'eau mis en œuvre dans le cadre du procédé technique du projet Imerys. Que pourriez-vous répondre à Monsieur par rapport à ce qu'il disait et qui m'échappe en partie, d'ailleurs ?

**M. Fabrice FREBOURG – Imerys**

Je vais essayer d'être très rapide. Je suis en charge de l'étude environnementale. Concernant votre question sur le point de pompage, la première chose est de vous inviter à venir le 30 mai où nous aurons une réunion du débat public consacré entièrement au sujet de l'eau. Ceci étant, je ne vais pas éluder la question. Nous avons différents sites de pompage qui ont été étudiés par notre prestataire ANTEA. Il y en a deux notamment qui ont été retenus potentiellement. Simplement, il faut aussi que nous fassions des études environnementales, notamment sur le milieu aquatique et sur le milieu

terrestre avant de choisir le site définitif, et en concertation aussi avec le Comité local de l'eau, la commission locale de l'eau que nous allons rencontrer prochainement. Pour revenir directement à votre question, les choix aujourd'hui sont en aval du moulin des Valignards.

**M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP**

Merci. Je suis désolé. J'entends que cela ne répond pas à toutes les sollicitations. Il est 21h50. Un débat public, ce sont aussi des prestataires. Nous devons les laisser partir à 22 heures, soit dans 10 minutes. Je vous demanderais s'il vous plaît de garder vos interpellations et vos questions pour plus tard. Nous vous invitons à poser vos questions en ligne si vous en avez. Nous essayons d'être les plus rapides. Normalement, c'est un engagement sous 15 jours, mais quoi qu'il en soit, l'engagement, c'est une réponse qui soit personnelle, circonstanciée et détaillée, qui sera apportée. C'est important. Rendez-vous au prochain temps, à Clermont-Ferrand le 23 mai et à Vichy sur l'eau le 30 mai.

## COMPTE RENDU INTEGRAL DU TCHAT YOUTUBE DE LA REUNION

### CNDP - Commission nationale du débat public

Bonsoir à toutes et à tous ! L'équipe du débat sur la mine de lithium dans l'Allier vous remercie de suivre cette réunion.

### CNDP - Commission nationale du débat public

Cette rencontre se déroule dans le cadre du débat public « projet de mine de lithium dans l'Allier », organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

### CNDP - Commission nationale du débat public

La thématique de ce soir : « Quelles retombées du projet pour le territoire ? »

### CNDP - Commission nationale du débat public

N'hésitez pas à poser vos questions ou vos réactions dans le tchat. Nous sommes là pour accueillir vos points de vue dans leur diversité !

### Anasthase Dugland

Mon premier débat

### CNDP - Commission nationale du débat public

Bienvenue Anasthase, merci de suivre ce débat, n'hésitez pas à poser vos questions dans le Chat

### David Guiard

Bonjour, pardon, mais la carte avait un petit problème il me semble. Ce qui était noté Nièvre était-il me semble le Cher et ce qui était noté Cher était la Creuse... La Nièvre est au Nord Est

### CNDP - Commission nationale du débat public

Merci pour cette prévision David, nous remonterons ce point à M. Rigaud

### CNDP - Commission nationale du débat public

Après l'intervention de Mme Pouzadoux, le président de l'équipe du débat ouvrira un temps d'échange

### CNDP - Commission nationale du débat public

N'hésitez pas à partager vos avis ou questions sur ce Chat, je les relayerai à la salle pour qu'on vous apporte une réponse

### CNDP - Commission nationale du débat public

Si vous avez des questions sur la thématique "Emplois", n'hésitez pas à les partager ici !

### Véronique Robert

Cela représente combien d'emplois directs ? Combien indirectement et à moyen terme ?

### CNDP - Commission nationale du débat public

Imerys annonce la création de 530 emplois directs sur les 3 sites à terme, et 100 emplois sur les sites pilotes. La réponse sur les emplois indirects va venir dans la prochaine présentation

### Anasthase Dugland

Un suggestion pour les "professionnels du tourisme" retirez vos pancartes "non à la mine" vous ne ferez pas fuir les touristes qui ne veulent pas aller en vacances dans une ZAD

### Véronique Robert

Dans toutes les régions de France, il y a des projets contestés et rien ne fait fuir les touristes, ni les ZADs, ni les polémiques !

### David Guiard

Pourquoi la chimie est-elle aussi peu présente localement alors qu'un leader dans le domaine de la chromatographie et des consommables de laboratoires a son siège à Montluçon ?

### Véronique Robert

C'était quoi, le petit dessin qui est passé subrepticement avec un sablier "Come on in, we are open" ?!

### Anasthase Dugland

merci pour l'animation de cette réunion . A la prochaine fois

### CNDP - Commission nationale du débat public

Très bonne fin de soirée !